

Chaville

N° 77
DÉCEMBRE 2009
JANVIER 2010

M a g a z i n e

DOSSIER SPÉCIAL FÊTES

UN ITINÉRAIRE
GOURMAND
À CHAVILLE

DÉVELOPPEMENT DURABLE
CLIQUEZ SUR "MODE D'EMPLOI"

LOGEMENTS SOCIAUX
UN POINT SUR LES PROCÉDURES
D'ATTRIBUTION

LE REPAS DES FAUVES
LE 20 JANVIER À L'ATRIUM

www.ville-chaville.fr

6. Qualité de la Ville

Développement durable

Cliquez sur "Mode d'emploi"

Logements sociaux

Un point sur les procédures d'attribution

Carte Famille

Vous pouvez déposer vos demandes toute l'année

11. Enfance

Zoom sur

La restauration collective

12. Culture / Art de vivre

Portrait

Maflöhé Passedouet, l'inclassable

Le Repas des Fauves

Le 20 janvier à l'Atrium

16. Sortir, écouter, voir

Tous les rendez-vous des prochaines semaines

18. Initiatives

La Croix Bleue des Arméniens de France

Rencontre avec la section de Chaville

20. Sport et Santé

21. Entreprendre à Chaville

Zoom sur

Les nouveaux commerçants

Une invention chavilloise

TVOFF, un coupe veille intelligent

24. Arc de Seine

26. Vie pratique

28. Citoyenneté

30. Tribunes

32. Agenda



6

La synthèse des travaux menés lors des États Généraux de Chaville sera présentée en réunion publique le 4 février prochain.



19

Une délégation des élus de Barnet, ville anglaise jumelée à Chaville, a passé une semaine dans notre commune, entre convivialité et solennité.



23

Les Marchés d'automne de Chaville, qui se sont déroulés les 20, 21 et 22 novembre derniers, ont été l'occasion d'un rendez-vous en famille.



14

Découvrez le regard humaniste du photographe Antoine Agoudjian, à l'occasion de son exposition "Les yeux brûlants", à l'Atrium, du 6 au 24 janvier.



20

Héloïse Proust-Thouroude est devenue vice-championne du monde de boxe française, le 28 novembre dernier, à Eaubonne.



Jean-Jacques GUILLET

Maire de Chaville

Député des Hauts-de-Seine

Premier Vice-président de la Communauté
d'agglomération Arc de Seine

Chers Chavillois, chers Chavillais,

À la veille des fêtes de Noël et du nouvel an, permettez-moi de souhaiter qu'elles soient pour chacune et chacun d'entre vous un véritable moment de joie partagée. Ma pensée va bien sûr, en premier lieu, à ceux d'entre nous qui sont démunis, aux personnes âgées isolées. Tout est mis en œuvre, comme chaque année, pour qu'aucun Chavillois ne se sente abandonné.

En cette fin de 2009, il est encore trop tôt pour dresser un bilan complet de l'année écoulée, qui aura été celle de l'engagement de nombreux projets. Les fondations du Chaville de demain sont en train de s'établir. Au cours de ce mois de décembre, selon le calendrier que j'indiquais en septembre dernier, la Communauté d'Agglomération approuvera la déclaration d'intérêt communautaire de la ZAC du Centre-ville. En janvier, l'aménageur sera choisi. C'est un grand pas qui aura ainsi été fait, après tant d'années de tergiversations. À l'automne 2010, le nouveau groupe scolaire sera livré et les premiers travaux dans le périmètre de la ZAC commenceront en 2011. Dès 2013, les Chavillois pourront voir se dessiner leur nouveau Centre-ville.

Le Conseil Communal de Développement Durable, mis en place il y a quelques semaines, est d'ores et déjà associé au projet, dont le caractère environnemental est fortement affirmé. Au moment où se déroule la conférence de Copenhague sur le climat et où gouvernement et parlement mettent en œuvre les décisions du Grenelle de l'Environnement, Chaville se montre exemplaire.

Dans le courant de février prochain, commenceront les réunions de quartier qui permettront à la municipalité de faire le point avec les habitants sur leurs problèmes quotidiens. Car les grands projets nécessaires à notre ville ne doivent pas nous écarter de ceux-là. Ainsi l'embellissement de Chaville est, pour nous, une priorité. Un nouveau mobilier urbain se mettra en place au fur et à mesure de l'aménagement de la voirie. Un programme précis est actuellement élaboré avec la Communauté d'Agglomération. Celle-ci va changer de dimension le 1^{er} janvier prochain. C'est un événement important, surtout dans le contexte de la réforme de l'organisation territoriale et de la création du Grand Paris. Chaville appartiendra à l'une des plus importantes Communautés d'Agglomération de France. Elle en tirera nécessairement profit.

Enfin, alors que l'exercice budgétaire se termine, il m'est agréable de dire aux Chavillois que les dépenses de la ville ont été parfaitement maîtrisées cette année. Avec l'aide des services municipaux, elles seront en diminution par rapport à 2008. L'effort de redressement engagé par tous les Chavillois porte ainsi ses fruits. J'en remercie chacune et chacun d'entre vous.

Bonnes fêtes à toutes et à tous.

Avec mes sentiments dévoués.

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE CHAVILLE

UN TRAVAIL COLLECTIF DE LONGUE HALEINE

Les États Généraux de Chaville arrivent à leur terme. La synthèse définitive de ces travaux sera présentée en réunion publique le jeudi 4 février prochain. Pour *Chaville Magazine*, Sophie Guillain, collaboratrice de la société Respublica qui a animé tous les ateliers de ces États Généraux, nous livre ses impressions de professionnelle sur la concertation.

Au terme de ces six mois de travail collectif, quel bilan personnel tirez-vous des États Généraux de Chaville ?

Ce qui m'a frappé tout d'abord, en tant que professionnelle, c'est la mobilisation des élus chavillois. Trop souvent dans ce type d'exercice on travaille directement avec les habitants sans voir les élus. À Chaville, les élus ont été présents tout au long du processus : au moment de la définition des thématiques à aborder, puis de l'élaboration de la méthode et enfin dans le suivi du travail en ateliers. Sans participer aux débats - ce n'était pas leur rôle - ils ont souhaité être au contact, à l'écoute des habitants. J'ai le sentiment que cela a été enrichissant pour tous.

D'autre part, nous avons eu la chance de pouvoir impliquer dans notre processus de travail un certain nombre d'acteurs de la vie locale, en particulier les associations, bien entendu, mais aussi les services municipaux de la ville, le CCAS et des responsables de la Communauté d'agglomération Arc de Seine. Leur participation active aux ateliers nous a permis de recadrer les débats à l'intérieur des contraintes techniques, financières ou administratives existantes et donc, d'être réalistes.

Que pensez-vous de la mobilisation des habitants ?

Globalement, je dirais que la mobilisation a été plutôt bonne. N'oublions pas qu'à l'origine, plus de 2000 foyers chavillois avaient répondu au questionnaire que nous avons élaboré pour préparer le travail en ateliers.

Soit un taux de retour de plus 20 %. Ce qui est tout à fait exceptionnel pour ce type d'enquête.



“Dans l'ensemble, les Chavillois ont fait preuve d'assiduité et d'implication”

À la suite de la présentation des résultats de ce questionnaire, plus de 150 Chavillois se sont spontanément inscrits pour participer aux ateliers. Sur ces 150 inscrits, 137 ont effectivement participé aux ateliers.

Bien sûr, certains soirs, nous avons eu à subir la concurrence de quelques matchs de foot à la télé... Mais, dans l'ensemble, les Chavillois ont fait preuve d'assiduité et d'implication. Rappelons tout de même que les réunions se déroulaient le soir à partir de 20 h, jusqu'à 22h30... Le public présent était relativement varié, mais en proportion, les anciens se sont plus mobilisés.

Sur la distance, les jeunes n'ont pas toujours été au rendez-vous, mais ils ont quand même participé activement à un atelier sur le thème de la solidarité.

À votre avis, que pourrions-nous tirer de ces États Généraux ?

Pour l'instant, je ne peux pas parler de ce qui ressort globalement des États Généraux. Ce sera aux élus d'en tirer les conclusions. Ils sont d'ailleurs en train d'y travailler. La synthèse définitive des travaux et les réponses des élus aux idées et propositions émises seront présentées en réunion publique le jeudi 4 février prochain.

Ce que je retiens pour l'instant en ce qui me concerne, c'est que certains sujets importants ont été évoqués et développés dans les trois ateliers. C'est le cas par exemple de l'aménagement de la place de l'Atrium, le souhait d'un marché, le fait de soutenir le commerce de proximité, les besoins pour les jeunes, la question du stationnement, l'envie de renouveler l'animation et le besoin de mieux faire connaître ce qui se passe à Chaville...

Mais les États Généraux ont également permis d'identifier des points de vue nuancés. Ainsi, pour certains qui souhaitent privilégier l'animation et le commerce, il faut plus de places de stationnement. Pour d'autres, qui souhaitent privilégier le développement d'une "ville durable", il faut moins de voitures et plus d'espace sur les trottoirs pour les poussettes, les piétons et les déplacements doux... Concernant la solidarité, certains optent pour le développement d'une "solidarité généralisée" à travers, notamment, le logement social. D'autres soutiennent davantage une solidarité d'entraide et de proximité. Il se dégage de tout cela la nécessité de trouver des équilibres. Mais, à mon avis, il faudra dans le même temps définir quelques thèmes forts pour donner à Chaville son identité de demain. ■

Une nouvelle rubrique "Développement durable: mode d'emploi" a fait son apparition sur le site Internet de la Ville. L'objectif: fournir aux Chavillois des conseils pratiques pour réduire leur empreinte écologique au quotidien. Marie-Odile Grandchamp, maire adjoint déléguée au Développement durable, présente cette rubrique pour *Chaville Magazine*.



WWW.VILLE-CHAVILLE.FR CLIQUEZ SUR "DÉVELOPPEMENT DURABLE: MODE D'EMPLOI"

Pourquoi avoir créé cette nouvelle rubrique sur le développement durable?

Les Chavillois se heurtent souvent à des démarches compliquées quand ils souhaitent mettre en place un projet lié au développement durable, tel que le remplacement d'une chaudière. À travers cette nouvelle rubrique, nous avons voulu simplifier la vie de nos concitoyens. Ce guichet unique sur le développement durable – que nous nous étions engagés à réaliser lors des élections municipales de 2008 – propose aux internautes des conseils pratiques et concrets afin de trouver rapidement une information claire et utile. Le site Internet de la Ville permet l'accès à l'information pour un grand nombre de personnes.

Comment se structure cette rubrique?

La rubrique s'organise en cinq thèmes majeurs: l'énergie, l'eau, les déchets, la pollution intérieure et les transports. Pour

chaque thème, l'internaute peut consulter des fiches thématiques se rapportant à son projet ou à sa situation actuelle. La majorité des Chavillois se sentiront concernés par les transports et les déchets, mais aussi les économies d'énergie. Les propriétaires, de leur côté, s'intéresseront davantage à l'isolation de leur logement, le renouvellement du chauffage ou la récupération d'eau de pluie.

Quelles sont vos sources d'information?

Face à la multiplicité des sources d'informations, la plus-value de ce guichet unique réside dans le fait de les avoir triées et ordonnées en diverses thématiques. Nous avons contacté l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), l'Association régionale de l'environnement et des nouvelles énergies (ARENE), l'Agence locale de l'énergie de la Communauté d'agglomération Arc de Seine et divers organismes spécialisés.

Étant donné l'évolution constante de la législation et de la technologie en matière de développement durable, nous assurerons une veille technologique afin de mettre la rubrique à jour.

Au-delà de ce guichet unique, comment se traduit l'implication de la collectivité en faveur du développement durable?

À Chaville, nous sommes engagés dans une démarche d'Agenda 21, un outil qui liste les actions à mettre en place sur le développement durable [voir *Chaville Magazine* n° 71 d'avril 2009, ndlr].

Les Chavillois, par leurs comportements responsables, peuvent également agir pour réduire leur impact sur l'environnement. Mais, pour cela, il faut avant tout qu'ils soient suffisamment informés sur les conséquences de leurs actes au quotidien. ■

Rendez-vous sur le site Internet de la Ville

➔ www.ville-chaville.fr

LE CONSEIL COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SE PENCHE SUR LA ZAC DU CENTRE-VILLE

Installé depuis septembre dernier, le Conseil communal de développement durable (CC2D) vient de rendre son premier avis sur l'avant-projet de Charte de développement durable de la ZAC du centre-ville. Cet avis a été étudié par la municipalité le 12 décembre dernier. "Cette Charte sera une base pour la rédaction des cahiers des charges entre la municipalité et l'aménageur puis, îlot par îlot, entre l'aménageur et les entreprises", précise Bertrand Barré, président du CC2D. Sous l'égide de Bertrand Barré, d'Irène Nenner (coordinatrice des groupes de

travail) et de David Ernest (rapporteur), les membres du CC2D ont apporté des recommandations sur trois sujets: le management du projet (concertation avec la population, les commerçants, communication, etc.), le transport et la mobilité, ainsi que les questions de développement durable (énergie, norme HQE, entretien des bâtiments...). "L'avis du Conseil se veut avant tout utile; c'est la raison pour laquelle nos recommandations abordent des aspects pratiques et concrets", explique Bertrand Barré. Prendre en compte les besoins

spécifiques des personnes à mobilité réduite, instaurer un forum sur le site Internet de la Ville, aménager des voies piétonnes... font notamment partie des recommandations du Conseil.

Le CC2D a en outre demandé des études de faisabilité afin d'anticiper les réglementations et les évolutions technologiques, comme le solaire thermique. "Il s'agit de prendre des options qui permettront d'adapter les bâtiments aux technologies de demain", conclut M. Barré. ■

Retrouvez les recommandations du CC2D sur

➔ www.ville-chaville.fr

LOGEMENTS SOCIAUX UN POINT SUR LES PROCÉDURES D'ATTRIBUTION

L'attribution des logements sociaux obéit, à Chaville comme dans toutes les communes, à une procédure très réglementée. Hélène Prouteau, maire adjoint déléguée aux Affaires sociales et Caroline Guionnet, directrice du Centre communal d'action sociale (CCAS) en expliquent le fonctionnement.

Quelle procédure suivent les demandeurs de logement social et quel est le poids de la municipalité dans cette procédure ?

Caroline Guionnet : Les demandeurs doivent déposer leur dossier au CCAS d'une part et auprès des différents bailleurs sociaux présents à Chaville d'autre part. Présenter plusieurs dossiers multiplie les chances d'obtenir un logement. Les salariés peuvent bénéficier par exemple du 1 % patronal, si leur entreprise cotise à ce système. Il est important de préciser que la Ville, via le CCAS, n'est réservataire que de 20 % des logements HLM à Chaville et ce, sur des logements strictement identifiés.

Hélène Prouteau : En effet, ces 20 % correspondent aux garanties d'emprunt que la Ville a contractées pour la construction de ces logements. En clair, Chaville s'est portée caution auprès des bailleurs sociaux et a obtenu, en contrepartie, ce que l'on appelle un "droit réservataire". Ce droit s'applique donc à 20 % du parc social de la Ville.

Schématiquement, le CCAS ne gère qu'une part du parc : les 80 % restant sont partagés entre le préfet, le 1 % patronal, les bailleurs sociaux, la région et le département. Le préfet, par une convention passée avec la Ville, a délégué ses réservations au CCAS. Toutefois, il peut "reprenre la main" sur les logements de son contingent à tout moment.

Le "droit réservataire" n'est en aucun cas un droit d'attribution. La commission d'attribution du bailleur est souveraine dans ses décisions : la voix du maire - président du CCAS - ne compte que pour 1/6^e de la décision finale. Le maire n'est donc pas le seul décideur dans l'attribution des logements sociaux à Chaville.

Enfin, le CCAS doit pouvoir justifier de l'attribution de chaque logement : il rend des comptes auprès de son conseil d'adminis-

tration, composé à parité de représentants de la société civile et d'élus de la majorité municipale et de l'opposition.

Comment se répartissent les rôles entre le CCAS et l' élu ?

Caroline Guionnet : Il faut tout d'abord savoir que la loi impose que trois candidats soient proposés par logement. Mais la commission d'attribution n'en retient qu'un seul. À Chaville, nous recevons 700 demandes par an, quand 80 logements seulement sont libérés. Lorsqu'un logement se libère, le CCAS détermine les caractéristiques de celui-ci, puis dresse un profil de candidats en fonction des ressources, de la composition familiale, etc. Nous établissons une liste à partir des demandes en cours. Nous tenons compte de l'ancienneté de la demande et de l'urgence de la situation. À cet effet, nous avons créé une grille d'évaluation des situations d'urgence telles que les expulsions, l'insalubrité, des problèmes de santé chroniques... Nous étudions également d'autres cri-

tères : le dossier a-t-il déjà été refusé en commission, la famille a-t-elle refusé un logement auparavant ?

Nous effectuons ensuite la synthèse de toutes ces informations et transmettons les dossiers au maire adjoint délégué aux Affaires sociales, ainsi qu'au conseiller municipal délégué à la Médiation sociale.

Hélène Prouteau : Je tiens d'ailleurs à souligner l'excellente coordination qui existe entre le CCAS et les élus municipaux sur ce sujet. Nous avons mis en place une grille d'évaluation la plus équitable possible, car nous avons un devoir de transparence vis-à-vis des demandeurs. Mais il est également essentiel que ceux-ci nous fassent part, lorsque nous les rencontrons, de leur situation familiale et financière réelle. Il est dans l'intérêt des familles qu'elles nous exposent leurs éventuelles difficultés et ce, afin d'essayer de trouver un logement qui leur convient. Si le CCAS instruit des dossiers, son objectif principal reste d'accompagner les familles. Chaque situation est particulière. ■

IMMEUBLE LOUVOIS ET EX-FRPA LA RÉNOVATION S'ACHÈVE

Après des travaux de rénovation entrepris depuis un an par un bailleur privé, 26 logements de l'immeuble Louvois (ex-Sinoplies) ont été mis à la disposition de la Ville et sont en cours d'affectation. Plusieurs locataires ont ainsi déjà intégré certains des studios disponibles. Les 44 autres logements sont eux affectés au ministère de l'Intérieur. L'ancien Foyer de résidence pour personnes âgées (FRPA), situé au 1, rue du Gros Chêne, a lui aussi été remis en état. Les Services techniques de la Ville ont procédé à la rénovation d'une partie des 72 logements dont la Ville est locataire auprès de l'Opievoy. Des conventions d'occupation temporaire ont été signées par le CCAS, afin de ne pas laisser ces logements vacants et de reloger des familles en attente.

VOUS POUVEZ DÉPOSER VOS DEMANDES DE CARTE FAMILLE TOUTE L'ANNÉE

La Carte famille est destinée à l'ensemble des familles chavilloises, en fonction de leur composition et de leurs ressources. Depuis le mois de septembre, un nouveau fonctionnement a été mis en place. Désormais, les familles, lors de leur première demande ou du renouvellement de la carte, doivent présenter leur avis d'imposition, et non plus la notification de la Caisse d'allocations familiales. Ce changement a été effectué dans le sens d'une plus grande équité, certaines familles ne recevant pas d'aides de la CAF.

Des réductions sur les activités sportives et culturelles

La Carte famille a en particulier pour objectif de promouvoir la pratique des activités culturelles et sportives pour les enfants de moins de 20 ans. Les familles disposent désormais de coupons à valeur faciale, sur lesquels sont inscrits les montants en euros à déduire lors de l'inscription aux activités sportives et culturelles. Les familles font ensuite elles-mêmes le choix d'utiliser la globalité des coupons auprès d'une seule association ou de diviser le montant entre plusieurs activités. Quant aux montants - approuvés à l'unanimité par le conseil d'administration du CCAS le 26 juin 2009 - ils ont été calculés, par tranche, sur la moyenne des réductions utilisées l'année dernière par les familles. Par ailleurs, d'après les statistiques établies par le CCAS, 90 % des familles ayant utilisé la Carte famille avaient inscrit leur enfant à une seule activité.

Enfin, sachez qu'il existe d'autres dispositifs de réduction également utilisables, en complément des coupons de Carte famille, lors de l'inscription à des activités sportives et culturelles: le ticket temps libre enfants de la CAF et le "P@SS92" du Conseil général.

Vous pouvez déposer votre demande de Carte famille tout au long de l'année.

Adressez-vous au Pôle accueil services en mairie ou contactez le 01 41 15 40 00.



LES AUTRES AIDES DISPONIBLES POUR LES LOISIRS DE VOS ENFANTS

> Le ticket temps libre enfants de la CAF permet, aux familles allocataires disposant de ressources modestes, de bénéficier d'une aide financière afin d'inscrire leurs enfants à une activité de loisirs annuelle. Son montant maximal est de 100 € par enfant, utilisable une seule fois.

Attention : vous avez jusqu'au 31 décembre prochain pour vous inscrire.

Rens.: 0820 25 92 10, rubrique "Vacances, loisirs".

> Grâce au "P@SS92", dispositif gratuit créé par le Conseil général des Hauts-de-Seine, tous les collégiens, de la 6^e à la 3^e, peuvent bénéficier d'un passeport de 70 €, composé de plusieurs bons, à utiliser lors des inscriptions auprès des associations de votre commune. À Chaville, plus d'une vingtaine d'associations - culturelles, sportives et artistiques - ont adhéré à ce dispositif. Sont concernés les élèves scolarisés dans un collège du département ou domiciliés dans les Hauts-de-Seine.

Les prochaines inscriptions au dispositif auront lieu à partir de mai 2010.

Plus d'infos sur www.hauts-de-seine.net

En bref

> Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle "Sécheresse et Réhydratation des Sols"

L'année 2009 a connu une saison estivale globalement chaude et ensoleillée marquée notamment par une vague de chaleur du 15 au 20 août, inhabituelle à cette période. Suite à ces températures remarquables, des mouvements de sols ont pu provoquer de nouvelles fissures dans votre construction ou des aggravations des désordres déjà connus depuis la sécheresse de 2003.

Si vous avez constaté des dommages sur votre propriété suite à cet été, vous pouvez envoyer ou déposer votre déclaration de sinistre avec vos coordonnées complètes (téléphone et adresse de messagerie) en précisant le lieu, la date, les dommages subis (avec photos) et leurs estimations financières avec devis à :

**Direction de l'Aménagement Urbain
Service Urbanisme**

1456, avenue Roger Salengro - 92370 Chaville.

La commune se chargera ensuite d'instruire un dossier complet et de transmettre au préfet des Hauts-de-Seine une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la période estivale 2009. L'issue de cette procédure n'est évidemment pas assurée. Néanmoins, n'hésitez pas, à toutes fins utiles, à constituer votre fond de dossier en prenant des photos régulièrement ou en notant d'éventuels changements.

Ces dommages peuvent être, par ailleurs, signalés dès à présent auprès de votre assurance pour une éventuelle prise en charge en cas de parution d'un arrêté de reconnaissance.

Rens.: service Urbanisme au 01 41 15 99 98.

Plus d'infos sur le site Internet

www.hauts-de-seine.pref.gouv.fr

(rubrique Actions/Sécurité et Prévention des Risques/Sécurité civile).

> Nouvelle adresse de la PMI

Depuis début novembre, le centre de Protection maternelle infantile (PMI) est désormais situé au 22, rue de la Fontaine Henri IV. L'accès se fait par l'avenue Roger Salengro au niveau du centre des Créneaux. Il est situé au 1^{er} étage à côté de la Circonscription de vie sociale (CVS) et de la crèche Les Optimistes.

Les services du Conseil général des Hauts-de-Seine (CVS et PMI) sont donc regroupés en un même lieu.

OUVERT LE LUNDI, DE 9 H À 12 H, LES MARDI ET VENDREDI, DE 9 H À 12 H ET DE 13 H 30 À 17 H, LE JEUDI, DE 13 H 30 À 17 H.
Rens.: 01 47 50 42 61.

En bref

> Un point sur les travaux en cours

Réhabilitation du collecteur intercommunal d'assainissement A, travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication, rénovation de l'éclairage public, la plantation d'ormes...

Retrouvez le diaporama de ces travaux sur

➔ www.ville-chaville.fr

> Remise des prix du concours Maisons et balcons fleuris



Les lauréats du concours

Jeudi 12 novembre dernier, les participants du concours Maisons et balcons fleuris ont été reçus, en mairie, pour la remise des prix, en présence de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville et de Marie-Odile Grandchamp, maire adjoint délégué au Développement durable et à l'Environnement.

Le jury a récompensé :

- dans la catégorie "Maisons et immeubles fleuris", Didier Pavia (1^{er} prix), devant Mayram Pargamlioglu (2^e prix) et Jean et Irène Félix (3^e prix) ;

- dans la catégorie "Balcons, terrasses, fenêtres", Ercanik Orsen (1^{er} prix), Grégoire Semerci (2^e prix) et Marie-José Correia (3^e prix).

Un prix spécial du jury, relatif à l'aménagement, a été décerné à Rachida Bekkar, ainsi qu'à Alain et Sylviane Hecquet.

Les participants ont reçu des bons d'achat offerts par le fleuriste Chaville Jardins.

> Au collège Jean Moulin, on roule responsable

Comme chaque année, une journée de prévention routière était organisée, le 16 novembre dernier, au collège Jean Moulin pour sensibiliser les six classes de 3^e aux dangers de la route.

Les élèves, en présence de François-Marie Pailler, maire-adjoint délégué à la sécurité, ont été initiés aux gestes de premier secours, avec défibrillateur. Le Conseil général a contribué à la réalisation d'un atelier sur le scooter électrique, avec un volet pratique et théorique.

Suite au succès de cette journée, d'autres sessions seront organisées avec les classes de 4^e et de 5^e.

GRIPPE A/H1N1 HORAIRES D'OUVERTURE ÉLARGIS POUR LE CENTRE DE VACCINATION

Depuis le 5 décembre dernier les jours et horaires d'ouverture du centre de vaccination intercommunal de Chaville-Meudon-Sèvres ont été considérablement élargis. Désormais le château de Bussières – lieu de vaccination situé au 17 avenue Eiffel à Meudon est ouvert au public 7 jours sur 7, de 8h à 22h.*

Afin de faire face aux nouvelles consignes préfectorales la mairie de Chaville a mobilisé des ressources humaines supplémentaires. Jean-Jacques Guillet, député des Hauts-de-Seine, maire de Chaville et François-Marie Pailler, maire adjoint délégué à la santé, se rendent régulièrement sur place pour faire le point sur la situation et soutenir le personnel municipal et les élus chavillois qui participent à cette campagne de vaccination.

Compte-tenu des modifications d'horaires et de jours d'ouverture qui sont déjà intervenus il est prudent de téléphoner au 01 41 15 40 00 avant de se rendre au centre de vaccination.

Pour vous faire vacciner, vous devez présenter le bon de vaccination envoyé à votre domicile par la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM). L'entourage des nouveaux nés est invité à se rendre dans un centre de la CPAM afin de se faire délivrer ce bon.

Rappelons que la vaccination s'effectue sur la base du volontariat.

La vaccination des enfants et adolescents

Dans les Hauts-de-Seine, le Conseil général a décidé d'ouvrir 19 centres de Protection maternelle infantile (PMI) dédiés à la vaccination des enfants âgés de 6 mois à 10 ans. Pour les enfants chavillois, ce centre de PMI est situé au 5, rue Millandy à Meudon. Depuis le 30 novembre, il est ouvert le mardi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Les parents y accompagnent leurs enfants avec le bon de vaccination reçu au domicile et le carnet de santé. La vaccination peut également être effectuée au Centre intercommunal de Chaville-Meudon-Sèvres, aux jours et horaires mentionnés ci-dessus.

La vaccination dans les collèges et lycées a également débuté le 30 novembre. Elle est assurée, dans les établissements scolaires, par des équipes mobiles. L'autorisation parentale est obligatoire. ■

La mairie de Chaville a mis en place une cellule de crise joignable au 01 41 15 40 00. Vous pouvez également vous informer en appelant le 0 825 302 302 (0,15 €/mn depuis un poste fixe) ou en consultant le site Internet www.pandemie-grippale.gouv.fr

* Horaires susceptibles d'être modifiés en fonction de l'évolution de la situation.

DEUX NOUVEAUX AVOCATS REJOignent LE POINT D'ACCÈS AU DROIT

Basé à l'hôtel de ville, le Point d'accès au droit est un lieu d'écoute, d'information et d'orientation. Il permet à chacun de connaître ses droits et obligations avant d'accomplir toute démarche et d'être informé et orienté lors de désaccords éventuels avec ses voisins, sa famille, ses enfants, ou son employeur... Il permet également d'être aidé en tant que victime d'infraction. Stéphanie Viaud assure la permanence et la gestion du Point d'accès au droit. Elle reçoit le public, délivre les premiers éléments d'information et, si nécessaire l'oriente vers des juristes, des avocats ou des organismes

compétents en fonction des situations qui lui sont soumises. Le Barreau des Hauts-de-Seine vient de renouveler la liste des avocats intervenant au titre de l'accès au droit sur le territoire de Chaville. Il s'agit de M^e Cale exerçant à Sèvres et de M^e Gascuel Mathiot à Meudon. Ils ont été rejoints par M^e Julien Riffaud et M^e Jeanne Gaillard, avocats associés du cabinet SCPACGR présent sur Chaville depuis 1994. Ils vous reçoivent alternativement, sur rendez-vous, à la mairie, les 1^{er} et 3^e samedis du mois. ■

Rens. : Stéphanie Viaud au 01 41 15 40 46.

Par mail pad@ville-chaville.fr

ZOOM SUR LA RESTAURATION COLLECTIVE

À partir du 1^{er} janvier prochain, la société Sogeres gèrera l'ensemble de la restauration collective dans les écoles, les accueils de loisirs et les structures de la Petite enfance à Chaville. Explications.

278 210 repas : pour l'année scolaire 2008-2009, tel est le nombre de repas qui ont été servis aux enfants et adultes dans les écoles (maternelles et élémentaires), les accueils de loisirs et les structures d'accueil de la Petite enfance à Chaville.

La commune ne disposant pas de cuisine centrale, la restauration collective est gérée sous la forme d'une délégation de service public (DSP)*. Le contrat actuellement en cours arrivant à échéance début janvier 2010, une nouvelle procédure de DSP a été lancée en février-mars 2009. Au terme de l'appel public à concurrence et d'une phase de négociations, le choix du prestataire a été officiellement entériné par une délibération du Conseil municipal du 22 octobre dernier.

À partir du 1^{er} janvier prochain, la délégation de service public de la restauration collective municipale sera ainsi gérée par la société Sogeres, pour l'ensemble des structures (hors crèche des Noisetiers), par un contrat d'affermage* de cinq ans.

Paiement en ligne et qualité des produits

Pour les huit restaurants scolaires, sept accueils de loisirs et quatre établissements de la Petite enfance, la Sogeres sera notamment en charge de l'élaboration des menus en concertation avec les services de la Ville, de la fabrication des



repas, de la fourniture des goûters, mais aussi de la facturation auprès des familles et de l'encaissement, ainsi que de la gestion des retards de paiement et des impayés. Un gérant sera également affecté à plein temps à Chaville. À noter : en ce qui concerne les modalités de paiement, les familles auront désormais la possibilité de régler en ligne, via le site Internet de la Sogeres, sans frais supplémentaire. Pour les structures de la Petite enfance, les familles continueront à payer à la Ville une participation globale comprenant les frais de restauration.

Le contrat passé entre la municipalité et le prestataire inclut en outre des caractéristiques qualitatives : approvision-

nement en produits locaux (bœuf charolais, veau label rouge...), en aliments issus de la filière biologique, en aliments garantis sans OGM, éviter les légumes à risque allergique marqué ou trop riches en fibres pour les repas des enfants jusqu'à 18 mois...

Les rencontres périodiques prévues avec le prestataire seront l'occasion de s'assurer du bon fonctionnement de la délégation de service public. Des visites imprévisibles sur les sites et les informations données par les animateurs permettront un suivi attentif de la prestation. ■

En bref

> Exposition sur "L'univers des enfants"

Mercredi 16 décembre prochain, à 17h, sera inaugurée une exposition sur le thème de "L'univers des enfants" réalisée par l'accueil de loisirs Ferdinand Buisson. Les différentes œuvres artistiques ont été imaginées à l'occasion du 20^e anniversaire de la Convention des droits de l'enfant. Afin de marquer de manière symbolique cet anniversaire, une centaine de ballons seront lâchées dans le ciel chavillois. Le président de l'UNICEF 92, des élus de la commune ainsi que les parents des enfants de l'accueil de loisirs participeront à cet événement.

> Classes de neige : chaussez les skis !

La neige est déjà au rendez-vous dans la station de Saint Jean de Sixt (Haute Savoie) où les classes de CM1 de l'école Ferdinand Buisson se rendront du 25 janvier au 6 février 2010. La saison des classes de neige est ouverte : tout schuss !



***LES CLÉS POUR COMPRENDRE**

– Délégation de service public : il s'agit d'un contrat par lequel la gestion d'un service est confiée à un prestataire extérieur. La rémunération de ce prestataire provient partiellement des usagers de ce service. La différence entre le coût de la prestation et la part payée par les usagers est prise en charge par la collectivité.

– Affermage : par ce système, le délégataire choisi par la Ville utilise les équipements existants mis à sa disposition par la collectivité. La Ville reste donc propriétaire des installations. Le délégataire a la qualité d'exploitant du service, qu'il gère à ses risques et périls financiers.

MAFLOHÉ PASSEDOUET, L'INCLASSABLE



Samedi 23 janvier, à l'Atrium, une représentation sera donnée de la pièce chorégraphique multimédia "8 Seasons". Une création franco-japonaise fruit de la collaboration entre Maflohé Passedouet, scénographe plasticienne chavilloise et Atsushi Takenouchi, danseur chorégraphe. *Chaville Magazine* vous propose de faire plus ample connaissance avec Maflohé Passedouet, une artiste "inclassable".

Artiste peintre plasticienne, comédienne, scénographe... le talent de Maflohé Passedouet est pour le moins éclectique. Et elle le revendique. "Je ne fais que défricher, mon but est de faire tomber les barrières", explique Maflohé. Depuis 11 ans, l'artiste travaille, sous différentes formes, sur le même sujet : le rapport entre le corps et l'espace, le corps comme interface naturelle. "Pour moi, la rencontre avec les nouvelles technologies est un moyen de mettre en relation le corps humain avec l'espace visuel et sonore." De sa rencontre avec Atsushi Takenouchi en 2005 est née l'idée de cette pièce "8 Seasons", qui signifie le cycle de la vie, les saisons infinies.

"Ce spectacle entraîne le public dans un monde très onirique", souligne l'artiste. "Ce qui compte, ce sont les émotions ressenties par les spectateurs, et leur réaction d'étonnement : j'emmène les gens voyager, j'ouvre une nouvelle fenêtre sur la culture japonaise, entre danse et théâtre."

Entre la création d'une compagnie de

danse "Mobilis-Immobilis" et l'utilisation du multimédia dans ses performances où elle interagit en temps réel avec le corps humain, Maflohé reconnaît qu'il n'est pas toujours chose aisée de "mener sa barque" quand on est à la fois précurseur et inclassable.

Mettre à profit un an de résidence à l'Atrium

"Heureusement, je dispose désormais d'une plus grande visibilité grâce à Hervé Meudic, le directeur de l'Atrium et Hervé Lièvre, maire adjoint délégué aux Associations culturelles : depuis septembre dernier et pendant un an, je suis en résidence à l'Atrium et je travaille sur de très nombreux projets."

Ainsi, en plus du spectacle à l'Atrium le 23 janvier prochain, Maflohé Passedouet rencontrera le public à l'occasion de deux jours d'expositions et de conférences sur le thème de l'art interactif. Une manière d'échanger et de sensibiliser les Chavillois à sa démarche artistique originale. Dans ce même esprit de rencontre,

un parcours nocturne interactif sera organisé à la bibliothèque, mardi 19 janvier, à 20h30, avec deux danseurs de sa compagnie. Une "master class" est également prévue avec le Conservatoire de Chaville.

Parallèlement, Maflohé Passedouet mène un projet pédagogique avec quatre classes élémentaires de Paul Bert et Anatole France. Ajoutez à cela un partenariat en cours de création avec le SEL de Sèvres et une rencontre avec les professeurs des écoles des Hauts-de-Seine sur l'échange entre les pratiques amateurs et professionnelles... Maflohé Passedouet, très enthousiaste, met à profit au maximum sa résidence à l'Atrium pour ouvrir de nouveaux horizons.

Dans cet esprit d'ouverture, elle n'oublie pas non plus les personnes handicapées. "Je cherche des financements pour créer des ateliers hebdomadaires avec les foyers de l'APEI à Chaville. L'art met en confiance ; je revendique le droit au plaisir et à la création artistique pour les handicapés." ■

LES JOLIES COLONIES DE... SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ

Des odeurs de pin, des chasses au lézard, des jeux de pichenette ? De bons souvenirs qui évoquent la colonie de vacances de Saint-Hilaire-de-Riez en Vendée où de jeunes Chavillois - sans oublier les enfants de Dourdan, de Vélizy, d'Arnouville... - ont passé quelques étés entre pins et plage, de 1947 aux années 1980.

D'anciens moniteurs de la colonie se sont retrouvés dernièrement et ont imaginé d'organiser une exposition en



juin 2010 sur la "colo", avec la collaboration de la mairie de Chaville.

Ils ont besoin de vous, anciens colons, pour retrouver des photos, recueillir des témoignages destinés à illustrer cette exposition. L'occasion de plonger dans vos souvenirs et de retrouver vos camarades, quelques années plus tard... ■

Rens. : Michel Baroche au 03 86 62 05 48

ou par mail michel.baroche@orange.fr

Marick par mail mcgcartier@gmail.com

LE REPAS DES FAUVES, UNE PIÈCE DE VAHÉ KATCHA

MISE EN SCÈNE DE JULIEN SIBRE, À L'ATRIUM, MERCREDI 20 JANVIER

À l'occasion de la représentation du *Repas des Fauves* à l'Atrium de Chaville, mercredi 20 janvier prochain, *Chaville Magazine* a rencontré Julien Sibre, metteur en scène de la pièce et comédien.

Julien Sibre est ce que l'on appelle un "enfant de la balle". "Mes parents étaient comédiens, ce métier m'a tout de suite attiré, je ne me suis pas posé de questions ; pour moi jouer la comédie c'est quelque chose de naturel...". Puis il ajoute dans un sourire : "Peut-être que si mes parents avaient été bouchers, je serai devenu boucher !" Tout Julien Sibre est là : mélange de sérieux, de gravité et d'ironie.

À l'origine, un film de Christian-Jaque

À peine sorti du lycée, Julien Sibre adapte et met en scène successivement *Monsieur Verdoux* d'après le film de Charlie Chaplin et *Docteur Jekyll et Mister Hide* d'après Stevenson. Dans le même temps, il réalise son premier court-métrage *Blockhaus*. Il alterne ensuite prestations théâtrales, en tant qu'acteur ou metteur en scène et réalisations cinématographiques.

C'est à la rencontre de ces deux univers qu'il découvre un jour *Le Repas des Fauves*, de Vahé Katcha : "C'est un projet que je porte depuis longtemps. À l'origine j'avais vu le film de Christian-Jaque avec Francis Blanche, Claude Rich et Dominique Paturel et, avec Dominique, nous avions eu le projet de monter la pièce au théâtre. Mais finalement j'ai laissé tombé : j'avais 25 ans, je ne me sentais peut-être pas les épaules à l'époque... Puis il y a quatre ans, j'ai repris

l'idée. Elle ne m'avait pas quitté. Je peux même dire qu'elle m'avait hanté. Ce texte de Vahé Katcha en dit long sur l'âme humaine. Il montre crûment que l'humain n'est pas naturellement bon, que l'homme est un loup pour l'homme."

S'entredévorer pour sauver sa peau

L'histoire : pendant l'Occupation, sept personnes sont réunies pour un repas d'anniversaire. Durant la fête, un attentat a lieu et deux officiers allemands sont tués. Le capitaine SS fait irruption dans la pièce et exige l'exécution de vingt otages si les coupables ne sont pas retrouvés. Il demande aux invités de désigner eux-mêmes deux d'entre eux comme otages. Les personnages vont alors s'entredévorer pour sauver leur peau, chacun trouvant une bonne raison de ne pas se porter volontaire. "Ce qui est frappant," indique Julien Sibre, "c'est qu'en fait, les personnages ne sont pas réellement méchants, ils sont "basiquement" pragmatiques. Chacun trouve une bonne raison pour s'en sortir. C'est cela qui fait froid dans le dos et en même temps, les gens rient. Le rire est un exutoire, il permet au public d'échapper à la situation." Tout au long de la pièce, la tension ne va cesser de monter, les moments d'espoir vont alterner avec des moments de folie jusqu'au dénouement final...



Une interaction entre la scène et le cinéma

Afin de nous plonger dans l'ambiance de l'époque et le climat oppressant de ce huis clos, Julien Sibre a introduit le cinéma dans la mise en scène de la pièce. "Je voulais créer une interaction entre la scène, théâtre du charnel, du réel, de l'instant et le cinéma, qui permet d'illustrer à travers une série de films d'animation toute la violence du monde extérieur, réelle ou fantasmée. C'est Cyril Drouin, un jeune graphiste de 23 ans, qui a conçu ces vidéos qui donnent une atmosphère tout à fait particulière à la pièce." ■

Pour en savoir plus www.minusetcortex.com

PRIX CHORUS : À LA RECHERCHE DES TALENTS DE DEMAIN !

Le Conseil général des Hauts-de-Seine lance un appel à candidatures national pour dénicher l'artiste ou le groupe qui remportera le Prix Chorus, décerné lors de la 22^e édition du Festival Chorus 2010. Ce Prix est ouvert aux groupes ou artistes de la France entière, interprétant un répertoire original, dans tous les styles des musiques actuelles : chanson, rock, pop, folk, hip hop, soul, funk, électro... La dotation du Prix Chorus, d'une valeur de 15 000 € en aide professionnelle, est allouée par le Conseil général des Hauts-de-Seine. Vous avez jusqu'au 31 décembre 2009 pour vous inscrire. Les talents de demain se trouvent peut-être à Chaville ! Les dossiers d'inscription sont disponibles sur le site Internet www.chorus92.fr, par mail festivalchorus@cg92.fr ou par téléphone au 01 47 29 30 48.

"LES YEUX BRÛLANTS" D'ANTOINE AGOUDJIAN

Du 6 au 24 janvier prochains, l'Atrium expose les photographies d'Antoine Agoudjian. Une exposition tirée de son livre *Les yeux brûlants*, publié en 2006. Depuis 20 ans, le photographe dresse l'inventaire de la mémoire arménienne et apporte un témoignage personnel sur la vie des Arméniens déracinés. Un travail saisissant d'humanisme. À ne pas manquer.

Tous les artistes racontent une histoire qui leur est chère. Chaque œuvre artistique est une introspection." D'entrée de jeu, Antoine Agoudjian pose le décor. "La photographie m'a permis d'ouvrir la boîte de Pandore d'une mémoire qui clandestinement habitait en moi", explique le photographe d'origine arménienne.

Déchirure intérieure, fracture, rupture dans sa généalogie et dans l'Histoire, Antoine Agoudjian a ressenti très tôt le besoin d'un absolu, d'une quête. En 1989, à la suite du tremblement de terre en Arménie, il part pour un an avec une ONG comme logisticien et interprète. Il prend alors ses premiers clichés. "Je me suis beaucoup occupé des orphelins. Penser aux autres, cela donne une raison d'exister." De retour en France, le photographe publie son premier livre, *Le Feu sous la Glace*.

"Mes photos ne sont pas tristes."

"Mon travail n'est pas de démontrer l'existence du génocide arménien", explique Antoine Agoudjian. "Je montre ce que peut provoquer le traumatisme d'un tel héritage. Mais mes photos ne



sont pas tristes : au contraire, j'essaie d'apporter de la lumière dans une histoire sombre."

Car les photographies d'Antoine Agoudjian sont en effet saisissantes de lumière. Une fois les clichés réalisés – un travail qu'il mène au fil des rencontres et des hasards de l'instant – le photographe passe ainsi de nombreuses heures dans son laboratoire – qu'il a baptisé "Papier d'Armonie" –

à retravailler les contrastes, à la recherche de l'émotion.

"La photographie ramène les vivants des ténèbres à la vie."

"La photographie est un métier d'artisan ; il m'a fallu beaucoup d'années pour me libérer des contraintes techniques. "Pour moi, la photographie est un miracle : elle ramène les vivants des ténèbres à la vie." Allier l'aspect esthétique et le propos de ses photos, tel est le credo d'Antoine Agoudjian. Pour retranscrire les images de son histoire personnelle, il a choisi de travailler en noir et blanc, son "école", où tout est subjectivité et métaphore.

Pour l'exposition qu'il va présenter à l'Atrium, comme pour chaque exposition, le photographe travaillera aussi sur la scénographie. "Je ne sais pas encore quelle histoire je vais raconter ; cela dépendra beaucoup du lieu, de l'espace et de mon ressenti." Histoire d'un village arménien, histoire d'un voyage, laissez-vous emmener dans le monde à la fois onirique et humaniste d'un photographe de talent, qui se définit lui-même comme "artiste et artisan". ■

PLUS DE 80 ARTISTES AU 32^{ÈME} SALON DES ARTS DE CHAVILLE

Autour de Danièle Fuchs, l'invitée d'honneur, plus de 80 artistes – dont Jacques Coquillay, Olivier Resteghini et Jacques Léonard – ont exposé leurs œuvres à l'occasion du 32^e Salon des Arts de Chaville, qui s'est déroulé à l'Atrium du 25 novembre au 6 décembre derniers. Aux côtés de Nicolle Pailler, présidente de l'association Les Amis des Arts de Chaville, et de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, de nombreuses personnalités

de la vie chavilloise étaient présentes lors du vernissage de l'exposition. ■

À noter : plusieurs artistes exposent actuellement leurs œuvres au Crédit Mutuel de Chaville, sponsor et partenaire de l'association, sous l'impulsion de la directrice M^{me} Gaultier-Delassus. Jusqu'au 15 décembre : Nicole Ebert et Joséphine Ollivier. Du 15 décembre au 15 janvier : Jeanine Boivin et Chantal Delport. Du 15 janvier au 15 février : Nelly Cremers et Muriel Roosens. Le Crédit Mutuel est ouvert du mardi au vendredi, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, le samedi, de 10h à 12h30 et de 14h à 16h.





BEAU SUCCÈS POUR L'EXPOSITION SUR LES ÉCOLES DE CHAVILLE

Vous êtes venus nombreux visiter l'exposition intitulée "Mémoires des écoles de Chaville" présentée jusqu'au 29 novembre dernier à l'Atrium.

Intéressé par l'histoire de notre ville ou nostalgiques d'une époque révolue, chacun avait ses motivations pour venir découvrir le travail réalisé conjointement par les Archives municipales et l'A.R.C.H.E. (Association pour la recherche sur Chaville, son histoire et ses environs). À travers 15 panneaux,

l'histoire des équipements scolaires chavillois était évoquée, de la première "maison d'école" du milieu du XIX^e siècle aux équipements récents. Cette évocation permettait de mettre en perspective les lois scolaires qui ont forgé l'instruction gratuite et obligatoire. Une seconde exposition, intitulée "Écoles et écoliers dans les Hauts-de-Seine au XIX^e siècle", prêtée par les Archives départementales des Hauts-de-Seine complétait la partie purement chavilloise.

Après le vernissage de l'exposition, qui a eu lieu en présence de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, de Pierre Levi-Topal, président de l'A.R.C.H.E. et d'élus de la commune, des enfants des écoles chavilloises sont également venus visiter l'exposition, curieux de découvrir l'histoire de leur propre établissement. ■

Retrouvez cette exposition
sur le site Internet

➔ www.ville-chaville.fr

LE FORUM DES SAVOIRS VOUS PLONGE DANS L'HISTOIRE



> Ces musiciens qui illuminèrent le règne du roi-soleil

En mélomane averti, Louis XIV s'était entouré des musiciens les plus doués de son temps. Marie-Aude Fournier, intervenante en musique, nous invite à une (re)découverte de ces hommes, de leurs vies et de leurs œuvres. Chaque confé-

rence est illustrée par l'écoute d'extraits musicaux commentés, un diaporama et des passerelles vers l'Art et l'Histoire.

LE MARDI 15 DÉCEMBRE 2009, LES MARDIS 5, 12, 19
ET 26 JANVIER 2010, À 15H.

> Les expositions universelles, marqueurs de l'histoire

Pour Gilles Genty, historien de l'Art, commissaire d'expositions, directeur du musée du Petit Palais de Genève, les expositions universelles sont de grandes démonstrations technologiques et économiques qui permettent aux nations de montrer leur savoir-faire. À la confluence du politique, de l'histoire des idées, de l'économie, des arts et des sciences, elles sont aussi l'occasion de faire le bilan d'une histoire et d'imaginer un avenir.

LE JEUDI 17 DÉCEMBRE 2009,
LES JEUDIS 7, 14, 21 ET 28 JANVIER 2010, À 18H30.

Renseignements et inscriptions au 01 41 15 99 11. Vous pouvez consulter le programme complet du Forum des savoirs sur le site Internet www.ville-chaville.fr ou sur le blog <http://forumdessavoirs.chavilleblog.com>

REJOIGNEZ LA PASSERELLE DES ARTS !

La Passerelle des Arts — Maison des Peintres propose sept cours pour adultes dans plusieurs disciplines : peinture classique, expression contemporaine, dessin et modelage. Venez vous changer les idées, vous distraire, progresser ou cultiver un art. Cinq professeurs diplômés vous attendent et vous feront progresser très vite !

Nouveauté : la Passerelle des Arts vous propose un nouveau cours de restauration de tableau, le lundi, de 19h à 22h.

Renseignements et inscriptions :
Rose-Anne Pestre au 01 47 50 40 01
40-42, rue de la Passerelle.

En bref

> Expositions

- Les Yeux brûlants

Exposition de photos d'Antoine Agoudjian, du mercredi 6 au dimanche 24 janvier.

DU MARDI AU DIMANCHE, DE 14 H À 20 H, À L'ATRIUM.

- Arts et Technologies de l'Image

Maflöhé Passedouet, plasticienne, danseuse et chorégraphe, présente ses œuvres.

SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 JANVIER, AU FOYER BAR DE L'ATRIUM.

- Exposition de photos présentée par Amnesty International

DU MERCREDI 20 AU DIMANCHE 31 JANVIER.

OUVERT DU MARDI AU DIMANCHE, DE 14 H À 20 H,

DANS LES COURSIVES DE L'ATRIUM.

- Exposition de Martine Hugault

Exposition de peintures à l'acrylique et à l'huile sur le thème de la nature.

JUSQU'AU MARDI 12 JANVIER 2010,

DANS LE HALL DE L'HÔTEL DE VILLE.

> Dîner-spectacle au César Palace

Le comité local de la Fédération des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) vous convie à ce dîner spectacle au César Palace à Paris,

MARDI 15 DÉCEMBRE.

Rens. : 01 47 50 13 25.

> Un billet d'avion à gagner pour le 6^e après-midi de gala de l'AIAVA !

L'Association internationale d'aide aux villageois africains (AIAVA) vous invite à son gala au cours duquel une vente d'objets sera organisée entre 14h30 et 15 h. À partir de 17h30, des artistes, comme Hawa Poulo, accompagnée par M. Dawudaa Jeey, le groupe de rap Facteur Psy ou la conteuse africaine Henriette N'Galle feront leur apparition. Vous pourrez aussi déguster des spécialités maliennes et participer au tirage au sort pour gagner un billet d'avion aller-retour pour le Mali.

SAMEDI 9 JANVIER, À PARTIR DE 14 H 30, À L'ATRIUM.

Rens. : 06 09 97 54 96. Par mail aiava_23@yahoo.fr

> Marché des arts

Le Marché des arts, organisé par l'association Les Amis des Arts de Chaville, vous propose de nombreuses œuvres de petit format (peinture, sculpture, céramique, bijoux...), à des prix raisonnables.

DIMANCHE 10 JANVIER, DE 9 H À 13 H, SUR LE MARCHÉ,

1403, AVENUE ROGER SALENGRO.

> Lectures en anglais

Organisée par l'association Amitiés internationales et Jumelages de Chaville, cette rencontre-lecture en anglais, ouverte à tous quel que soit votre niveau, portera sur la presse britannique et américaine.

SAMEDI 16 JANVIER, DE 10 H À 12 H, À L'ATRIUM.

À L'ATRIUM

Théâtre

Hors piste

Une comédie d'Éric Delcourt.

Des retrouvailles entre amis de longue date dans un chalet pyrénéen ne pouvaient avoir lieu sans quelques règlements de compte. Un spectacle qui ne cache pas son ambition : faire rire, encore et encore...

VENDREDI 8 JANVIER, À 20 H 45.



Le repas des fauves De Vahé Katcha

En 1942, sept amis se retrouvent dans un appartement bourgeois pour fêter l'anniversaire de leur hôte.

Mais deux officiers allemands sont abattus au pied de leur immeuble. En représailles, la Gestapo investit l'immeuble et décide de prendre, au moment du dessert,

deux otages par appartement... et mieux, elle leur laisse la liberté de choisir eux-mêmes les deux otages en question. "Le repas des fauves" peut commencer.

MERCREDI 20 JANVIER, À 20 H 45.

Le jour où Nina Simone a cessé de chanter

Seule sur scène, Darina Al-Joundi réussit à faire de cette pièce un chef-d'œuvre. Le soir des funérailles de son père, Noun coupe le son des psalmodies du Coran qui accompagnent obligatoirement cette cérémonie, pour faire entendre les chansons de Nina Simone que son père adorait. L'acte provoque un grand scandale dans sa famille. Au fil des évocations, elle raconte l'histoire chaotique du Liban. Un grand moment de théâtre.

JEUDI 28 JANVIER, À 20 H 45.

Trio pour un p'tit pois

Tout public, dès 3 ans.

Dans un décor poétique composé de jouets, d'instruments et de loupottes multicolores, trois musiciens invitent petits et grands dans leurs univers où se croisent la musique, le théâtre et le cirque.

DIMANCHE 31 JANVIER, À 15 H.

Danse "8 Seasons"

Pièce chorégraphique multimédia franco-japonaise créée par Maflöhé Passedouet, scénographe plasticienne et Atsushi Takenouchi danseur chorégraphe.

"8 Seasons" (saisons infinies) reprend le cycle de la nature et des métamorphoses des quatre âges de la vie. Dans cette performance dansée interactive, sonore et visuelle, des images virtuelles sont déclenchées en temps réel.

SAMEDI 23 JANVIER, À 20 H 45.



Renseignements et réservations au 01 47 09 70 70.

LES RENDEZ-VOUS DE LA BIBLIOTHÈQUE

> Le lézard lisant

Ce cercle de lecture vous propose de partager vos coups de cœur et de découvrir la sélection des bibliothécaires.

MARDIS 15 DÉCEMBRE ET 26 JANVIER, À 20H30.

> Chaville en livres 2010

Les prochaines rencontres-lecture du jury des jeunes Chavillois auront lieu le **JEUDI 17 DÉCEMBRE, À 18H15**, autour du livre *Courir* de Jean Echenoz, et le **JEUDI 21 JANVIER, À 18H15**, autour du livre *Il était une fois... peut-être* pas d'Akli Tadjer.

> Atelier web et informatique (initiation)

Partez à la découverte d'Internet.

JEUDI 7 JANVIER, À 15 H. Entrée libre.

Réservation indispensable.

> Atelier de formation à l'art du conte

Cet atelier de formation à l'art du conte pour les adultes est animé par la responsable du Pôle Jeunesse de la bibliothèque. Il a lieu une fois par mois. Vous aurez l'occasion de vous produire en public, à la bibliothèque, plusieurs fois dans l'année.

MARDI 12 JANVIER, À 20H30.

Places limitées, inscription conseillée au 01 41 15 99 10 ou par mail bibliotheque@ville-chaville.fr

> Parcours nocturne interactif

Parcours interactif proposé par Mafloré Passedouet, plasticienne, danseuse et chorégraphe, qui est en résidence à l'Atrium.

MARDI 19 JANVIER, À 20H30.

Pour tous renseignements sur ces événements, contactez la bibliothèque au 01 41 15 99 10, par mail a.morel@ville-chaville.fr ou consultez le site Internet www.bm-chaville.fr

En bref

> Déjeuner dansant

Vous pouvez vous inscrire

JUSQU'AU MERCREDI 20 JANVIER au déjeuner dansant organisé par la FNACA de Chaville, au profit de ses œuvres sociales, dimanche 7 février.

Rens.: M. Wolff au 06 25 27 83 49.

> Grand loto

La section de Chaville de la Croix Bleue des Arméniens de France vous invite à participer au grand loto qu'elle organise.

DIMANCHE 31 JANVIER, À 14H30, À L'ATRIUM.

> Bibliothèque sonore

Votre vue est insuffisante ? La bibliothèque sonore met à votre disposition un choix de 1 000 audiolivres sur CD ou MP3,

LE VENDREDI, DE 15 H À 17 H, À LA BIBLIOTHÈQUE.

LA MJC DE LA VALLÉE VOUS PROPOSE...

DES SOIRÉES

> Soirée soupe

VENDREDIS 18 DÉCEMBRE ET 22 JANVIER, À 20H30.

Tarif libre. Bol de soupe à 2 €.

Plus d'infos sur la programmation sur le site www.mjcdelavallee-chaville.com/

> Théâtre d'impro avec le Beding Bedingue

VENDREDI 8 JANVIER, À 20H30.

5 € ou gratuit si déguisé selon thème.

> Sonor Fest

SAMEDI 9 JANVIER, DE 14H30 À 1 H.

Avec notamment Pitbull in the Nursery, Medecine Music, RTSF, Absinthebolik, Soma D, Eggshell, Geste, Les Marie Salope, Davidsay, Carne, Grind o Matic, Paper Plane Pilots et Four addiction.

Tarif: 10 €.

> Scène ouverte

Organisée par le Réseau 170

SAMEDI 16 JANVIER, À 20H30.

Tarif: 5 €.

Inscriptions sur www.universailles.fr



> Festival TRÄCE

En partenariat avec le RÉSEAU 92

VENDREDI 29 JANVIER, À 20H30.

Avec SEBSEB (reggae dancehall) et MISTER GANG (reggae)

Tarif: 8 et 12 € sous réserve de confirmation.

DES ACTIVITÉS

> La MJC fête Noël!

MERCREDI 16 DÉCEMBRE

Journée destinée aux enfants adhérents de la MJC, âgés de 3 à 10 ans. Accueil de 9 h à 12 h, représentation du spectacle *Alix sur son île flottante* par la Compagnie Dromadaire. Accueil de 14h30 à 17 h: représentation du spectacle *Très chers fantômes* d'Isabelle Leize.

> Vacances de Noël

DU LUNDI 21 AU JEUDI 24 DÉCEMBRE, la ludothèque accueillera les enfants de 3 à 10 ans, de 9 h à 12 h.

Tarifs: 15 € + 2 € forfaitaire pour les non adhérents; 7 € la matinée.

Inscriptions à partir du lundi 14 décembre.

> Café jeux

VENDREDI 15 JANVIER, DE 20H30 À 23 H.

Entrée libre.

> Stage de danse

DIMANCHE 24 JANVIER

Plus d'infos sur ces événements sur le site Internet www.mjcdelavallee-chaville.com

MJC de la Vallée, 47, rue de Stalingrad. Rens.: 01 47 50 23 93.

En bref

> "Vacances jeunesse et sport"

Le guide des activités organisées pendant les vacances de Noël par le service Jeunesse et Sport de la mairie de Chaville est en téléchargement sur

➔ www.ville-chaville.fr

> Les arts du cirque en famille

Petits (à partir de 6 ans) et grands, initiez-vous aux différentes disciplines du cirque grâce à la Compagnie Cirkalme-toi.

SAMEDI 9 ET 23 JANVIER 2010, DE 9 H 30 À 12 H.

AU GYMNASÉ ANATOLE FRANCE.

Tarif : 6 €/personne pour un samedi ; 70 €/pers/an.

Renseignements et inscriptions au
06 62 71 41 87 ou 06 80 25 74 61.

Plus d'infos sur le site Internet
<http://cirkalmetoi.fr>

> L'actualité du Secours Populaire

- Comme chaque année, une soixantaine de familles démunies de Chaville seront invitées par le comité de Chaville du Secours Populaire à participer au marché des Pères Noël Verts,

SAMEDI 19 DÉCEMBRE, À L'ATRIUM, pour y retirer les denrées nécessaires à des repas de fête et des cadeaux pour petits et grands. Le clown Yo-Yo animera ce moment de solidarité.
- Le comité recherche toujours des bénévoles pour l'opération "Paquets Cadeaux" à la FNAC de Boulogne-Billancourt, les mercredis et vendredis de décembre.

- À noter : à compter du 1^{er} janvier 2010, les permanences d'accueil, les distributions alimentaires et le vestiaire seront à la disposition des familles le mardi (et non plus le mercredi).

28, rue de Stalingrad

Rens. : 01 47 50 43 42. Par mail chaville@spf92.org

> SOS Amitié recherche des bénévoles

SOS Amitié recherche des écoutant(e)s pour son poste de Boulogne. Vous êtes chaleureux et disponible environ quatre heures par semaine ? Venez rejoindre l'équipe d'écouter(b) bénévoles. Une formation vous sera assurée.

Pour recevoir un dossier d'information et de candidature, adressez vos coordonnées à SOS Amitié Ile-de-France, BP 100, 92105 Boulogne Billancourt Cedex ou par mail à sos.amitie.idf@wanadoo.fr

> Réunion d'information sur les Sections Internationales

Une réunion d'information sur les Sections Internationales Chaville-Sèvres aura lieu le

SAMEDI 23 JANVIER 2010, À 9 H. AU COLLÈGE DE SÈVRES

(SALLE DE RESTAURATION) AU 1, RUE LECOCQ.

Rens. : 01 72 77 70 40. Plus d'infos sur le site Internet www.sis-sevres.net

LA CROIX BLEUE DES ARMÉNIENS DE FRANCE RENCONTRE AVEC LA SECTION DE CHAVILLE

La Croix Bleue des Arméniens de France (CBAF), créée en 1928, est une association loi 1901. Reconnue d'utilité publique depuis 1986, la CBAF compte 18 sections sur toute la France, dont 8 en région parisienne.

À Chaville, la section Ter Tavtian rassemble une trentaine de membres. Participation aux Marchés d'automne de Chaville en 2008, à la collecte nationale des banques alimentaires les 27 et 28 novembre derniers, co-organisation du loto intergénérationnel du 6 décembre dernier avec le Club municipal des anciens de Chaville... la section de Chaville est présente sur de nombreux événements, sans oublier la commémoration du génocide arménien chaque année, le 24 avril.

"Notre communauté est très soudée", souligne Aïda Derkaloustian, la présidente de la section depuis 2007. "Nous nous retrouvons ainsi chaque dimanche, à l'Église arménienne, pour offrir des boissons aux paroissiens." Une convivialité partagée également lors du loto annuel de l'association et dont la prochaine édition aura lieu le dimanche 31 janvier 2010, à 14 h 30, à l'Atrium.

Soutien des projets humanitaires, sociaux, éducatifs et culturels

L'argent collecté lors de ces manifestations est reversé au siège parisien de la Croix Bleue des Arméniens de France,



afin de réaliser différents projets humanitaires : parrainage d'enfants orphelins en Arménie, rénovation et aide pour le fonctionnement d'une école maternelle au Karabagh, mais aussi aides aux victimes de catastrophes naturelles et de guerres. La CBAF soutient également des projets d'action sociale, éducative et culturelle en France, comme la gestion de 11 écoles hebdomadaires ou l'organisation de séjours pour les enfants dans une colonie de vacances dans le Jura. "Nous poursuivons un double objectif", explique M^{me} Derkaloustian. "Nous aidons les Arméniens nouvellement arrivés à s'intégrer en France, tout en œuvrant pour le rayonnement de la culture arménienne auprès des jeunes générations."

La CBAF est habilitée à recevoir des dons des particuliers ou des entreprises, ainsi que des donations ou des legs. Soutenez ses actions ! ■

Rens. : Aïda Derkaloustian au 06 09 63 63 32. Plus d'infos sur le site Internet www.croixbleue-france.com

UNE JOURNÉE "PORTES OUVERTES" À L'ERMITAGE SAINTE-THÉRÈSE

À l'occasion de ses 60 ans d'existence, l'Ermitage Sainte-Thérèse, centre de soins de suite, a organisé une journée "Portes ouvertes", samedi 24 octobre dernier. Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, ainsi que des élus de la commune ont assisté à cet après-midi de convivialité, aux côtés de la directrice et du personnel de l'établissement. Les Chavillois ont pu (re)découvrir l'histoire de l'Ermitage et assister à une démonstration de défibrillateur, organisée par la Croix-Rouge de Chaville.



VISITE DES ÉLUS DE BARNET À CHAVILLE CONVIVIALITÉ ET SOLENNITÉ

Dans le cadre du 50^e anniversaire du jumelage avec Barnet, ville anglaise située dans la banlieue de Londres, le Deputy Mayor, Hugh Rayner, son épouse, ainsi que les conseillers John Hart et Barry Rawlings ont passé une semaine à Chaville.

Après avoir découvert l'Assemblée Nationale, la délégation s'est rendue au collège Jean Moulin pour une visite en

compagnie de M^{me} Onillon, principale du collège et de M. Khouas, principal adjoint. Le soir, un dîner officiel était donné à l'Atrium, en présence de Jean-Jacques et de Françoise Guillet, ainsi que de nombreux élus municipaux. Puis, mercredi 11 novembre, les élus de Barnet ont assisté, en tenue officielle, à la commémoration de l'armistice de 1918. Ils ont enfin été reçus par André Santini, président de la Communauté d'agglomération Arc de Seine et maire d'Issy-les-Moulineaux.

Cette semaine d'amitié franco-anglaise - entre moments solennels et conviviaux - a été réussie, grâce notamment à l'implication des membres de l'association Amitiés internationales et jumelages de Chaville. ■

Retrouvez les photos de cette visite sur le site Internet

➔ www.ville-chaville.fr, rubrique "Diaporama".



L'ASSOCIATION PETITS PRINCES RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

Créée en 1987, l'Association Petits Princes réalise les rêves des enfants gravement malades. Parce qu'il y a toujours plus de rêves à réaliser et d'enfants à soutenir, l'engagement des bénévoles est vital. Véritablement intégrés dans la structure de l'association, ils sont indispensables pour que perdure notre action. Vous avez de réelles capacités d'écoute et d'organisation, vous souhai-

tez vous investir auprès des enfants malades, vous êtes disponible deux jours par semaine (dont le mardi), vous habitez Paris et région parisienne, rejoignez-nous !

Envoyez pour cela une lettre de motivation par courrier ou par mail. ■

Association Petits Princes, 15, rue Sarrette 75014 Paris

Tél.: 01 43 35 49 00.

mail@petitsprinces.com - www.petitsprinces.com

SEMAINE BLEUE MUSIC-HALL ET THÉ DANSANT À L'ATRIUM

La Semaine Bleue 2009 s'est achevée en beauté par un après-midi de music-hall, dimanche 25 octobre dernier, à l'Atrium. Le spectacle de "Fifi et Djoé", alliant tours de magie burlesques, numéros visuels, french cancan et chansons, a ravi Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville et les nombreux Chavillois présents, toutes générations confondues, qui ont ensuite virevolté au son de l'accordéon lors du thé dansant ! ■



En bref

> Les Réveillons de la Solidarité

La Fondation de France apporte son soutien, du 20 au 31 décembre prochains, à l'organisation de 200 Réveillons de la Solidarité partout en France. Vous pouvez soutenir la Fondation de France dans son action en faisant un don par chèque (libellé à l'ordre de "Fondation de France Réveillons de la Solidarité" et adressé à la Fondation de France, 40, avenue Hoche, 75008 Paris) ou en ligne sur le site Internet www.fondationdefrance.org (don sécurisé). Vous pouvez également acheter le "Coffret de la Solidarité" sur le site Internet de la Fondation.

> Merci pour la collecte en faveur de la Banque Alimentaire !

Les 28 et 29 novembre s'est déroulée à Chaville la collecte annuelle de la Banque Alimentaire. 7,4 tonnes de denrées ont été collectées dans notre ville. En dépit de la crise, ce chiffre montre une nouvelle fois la générosité des Chavillois pour venir en aide aux personnes en grande précarité. De nombreux bénévoles, y compris chez les jeunes, se sont mobilisés au cours de ces journées. Au nom de toutes celles et de tous ceux qui sont aidés par l'épicerie sociale, nous vous remercions du fond du cœur.

> Le quartier du Muguet se pare des couleurs de Noël

Samedi 28 novembre dernier, les habitants du quartier du Muguet se sont retrouvés pour confectionner couronnes de l'Avent, étoiles et autres décors de Noël. Tout au long de cet après-midi convivial, petits et grands ont laissé la magie de Noël les guider dans la confection des décorations. Le prochain rendez-vous convivial aura lieu lors d'un après-midi jeux, le **DIMANCHE 7 FÉVRIER 2010**. Plus d'infos par mail muguetchaville@yahoo.fr

> Permanence de l'Union nationale des amis et familles de malades psychiques (UNAFAM)

La permanence de l'UNAFAM poursuit son accueil des familles toute l'année au CCAS de Sèvres, pour les communes de Chaville, Sèvres, Meudon et Ville d'Avray. En compagnie de personnes concernées, les familles trouvent écoute, soutien, informations et, si besoin, formation. Ne restez pas seul !

PERMANENCE LE 2^e SAMEDI DU MOIS, DE 9H30 À 11H30 (SAUF LES JOURS FÉRIÉS) AU CCAS, 14, RUE DES CAVES DU ROI À SÈVRES.

Rens. : Valérie Martel au 01 41 14 11 37 ou Paulette Philippin (déléguee Chaville/Sèvres) au 01 45 34 33 27.

En bref

> Les "Filets verts" de nouveau accessibles



En raison du chantier du nouveau groupe scolaire, le terrain multisports appelé "Filets verts" – anciennement situé rue des Blanchisseurs – a été déplacé au 26 bis, rue de Stalingrad. Depuis début novembre, il est officiellement ouvert. Comme sur l'ancien terrain, les deux frontons (de basket et de football) sont en accès libre pour les jeunes Chavillois, dans le respect du lieu et de la tranquillité des riverains.

> Cross municipal de Chaville



Vous avez encore une fois été très nombreux à participer au cross municipal de Chaville, dont la 30^e édition était organisée dimanche 29 novembre dernier, dans le parc de la Mare Adam. Félicitations aux gagnants et à tous les coureurs !

> Championnat de basket N2

Dans le cadre du championnat de basket N2, Vanves organise un match contre Caen au Palais des Sports Robert Charpentier d'Issy-les-Moulineaux, **SAMEDI 9 JANVIER 2010.**

À 20 H.

Entrée libre. Places à retirer à partir de 18 h 45 au Palais des Sports Robert Charpentier
4/6, Boulevard des Frères Voisin
à Issy-les-Moulineaux
Rens. : 01 46 44 53 32.

HÉLOÏSE PROUST-THOUROUDE

VICE-CHAMIONNE DU MONDE DE BOXE FRANÇAISE



Elle l'avait décidé : c'était le dernier combat de sa carrière. Samedi 28 novembre dernier, à Euabonne (Val d'Oise), la jeune boxeuse du Jaguar Boxe 92, Héloïse Proust-Thouroude est devenue vice-championne du monde de boxe française, catégorie coq. "Le combat s'annonce difficile, mais Héloïse est une battante", confiait Richard Alvarez, son entraîneur, quelques heures avant le combat. Et contre la Japonaise Mariko Hara, championne du Japon 2009 et vice-championne du monde 2007, Héloïse a eu en effet fort à faire.

Portée par le public chavillois

Dès le premier round (la finale s'est déroulée en quatre rounds de deux

minutes), la Japonaise, très mobile, réussissait à porter plusieurs coups placés. Dans le round suivant, Héloïse parvenait difficilement à toucher la Japonaise, très technique et au jeu de jambes impressionnant. Dès lors, même en difficulté, Héloïse – portée par le public chavillois venu nombreux la soutenir – redoublait d'efforts pour reprendre le dessus dans ce combat serré. Finalement, la Japonaise était déclarée vainqueur, à l'unanimité. Déçue, Héloïse ajoute toutefois un titre à son palmarès impressionnant pour sa jeune carrière : double championne de France Elite en 2008 et 2009, championne d'Europe 2009, vice-championne du monde 2009. De quoi raccrocher les gants avec fierté ! Bravo Héloïse ! ■

NOUVEAUX COURS DE JUDO ET DE KARATÉ

À partir du samedi 9 janvier 2010, l'Association Chaville Judo Jujitsu Karaté Taï Chi Chuan organise des cours de judo et karaté pour les enfants, de 6 à 13 ans, tous les samedis matin, de 9 h à 11 h (sauf vacances scolaires). Ces cours seront dispensés gratuitement par Maître Georges Davidoff, 6^e dan de judo et 4^e dan de karaté, dans le dojo du stade Jean Jaurès (2, rue Jean Jaurès). Pour les adultes et adolescents à partir de 14 ans, des cours de Jujitsu et de self défense seront dispensés les samedis matin, de 11 h à 12 h (sauf vacances scolaires). Tarif : 61 € par trimestre + coût de la licence fédérale.

Conditions d'admission : certificat médical d'aptitude à la pratique du sport concerné, licence fédérale annuelle et droit d'inscription de 37 € pour la saison 2009-2010, autorisation parentale pour les mineurs à remplir lors de l'inscription, une photo d'identité.

Rens. : 06 19 43 17 49. Par mail acjkt@yahoo.fr

DE NOUVEAUX COMMERÇANTS À VOTRE SERVICE

LE BISTROT DE CHAVILLE

Depuis octobre 2008, Éric Adam et Bertrand Parrot ont repris la gérance du Bistrot de Chaville, situé près de l'hôtel de ville. En plus du bar et du jeu "Rapido", ils ont recentré leur activité sur la restauration, "variée, à un prix raisonnable et avec un service de qualité", comme en attestent les nombreux clients habitués de la brasserie. Les deux associés – amis de longue date – vous proposent en semaine deux formules : entrée et plat, ou plat et dessert



à 10 € ; entrée, plat et dessert à 12 €. Le choix des plats se fait à l'ardoise : le chef (nouvellement arrivé en octobre

dernier) vous propose une cuisine traditionnelle française avec notamment cinq plats par jour, tous faits maison. Le samedi, vous pouvez également déjeuner à la carte au Bistrot de Chaville. Et quand les beaux jours reviendront, venez profiter de la terrasse ! ■

1410, avenue Roger Salengro

Tél. : 01 47 50 18 32.

Ouvert tous les jours, de 6 h 30 à 20 h.

Restauration du lundi au samedi, de 12 h à 14 h 30.

Tickets restaurant acceptés.

MARISE RENARD



De fil en aiguille, Marise Renard relance ses activités. Personnalité bien connue des Chavillois, elle a longtemps exercé ses talents de couturière entre Chaville et Viroflay du côté de la Place de Verdun. Elle ouvre aujourd'hui un atelier-boutique au 743, avenue Roger Salengro. Après un CAP de coupe en maroquinerie, puis un autre de piquage sur textiles, cuirs et peaux, Marise Renard a débuté sa carrière dans un bureau de style à Paris où elle réalisait des prototypes de robes pour de grands couturiers tels que Scherrer, Lanvin ou Hermès. Sa forma-

tion, son expérience et son savoir-faire lui permettent aujourd'hui d'aborder tous les domaines de la couture sur tous types de matériaux et de rendre toute une palette de services, qui vont de la confection d'une robe de mariée au recapitonage d'un canapé ou d'un fauteuil mais, ajoute-t-elle dans un sourire, "si vous avez un bouton de chemise à recoudre, je serai toujours là pour rendre service". ■

743, avenue Roger Salengro

Tél. : 06 43 46 29 76.

Ouvert du mercredi au samedi, de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h.

NOUVELLES FENÊTRES

Installé depuis juin 2009 à Chaville, Nouvelles fenêtres – dont l'agence principale est située à Asnières – fait partie du réseau national Fenêtrier Veka depuis 10 ans. Le responsable commercial de l'agence, Vincent Lefebvre, vous propose une gamme complète de produits pour tout ce qui concerne l'ouverture et la fermeture : fenêtres (PVC, bois, aluminium), volets roulants électriques, persiennes, portes... À noter : tous ces produits sont fabriqués en France. "Nous proposons des produits

haut de gamme : systèmes de fermeture sécurisés, respect des normes acoustiques et thermiques...", souligne M. Lefebvre. En outre, les poseurs sont formés au sein de Veka. Quant à la clientèle, elle est essentiellement composée de particuliers, mais aussi d'entreprises et d'associations chavilloises. Pensez au crédit d'impôts et aux Eco-Prêts pour profiter de l'expertise et de l'innovation Veka. ■

705, avenue Roger Salengro

Tél. : 01 47 09 02 38.



Sur le web : www.fenetrierveka.fr

Ouvert du mardi au vendredi, de 10 h à 12 h 30

et de 14 h 30 à 19 h, le samedi, de 10 h à 12 h 30.

En bref

> Galette des rois

Les commerçants de l'Association du marché de Chaville, en partenariat avec la mairie, vous invitent à déguster la traditionnelle galette des rois, **LES SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 JANVIER 2010, DE 9 H À 13 H**, sur le marché de Chaville. De nombreuses galettes sont à gagner.

> La boulangerie Alix certifiée "bio"

Depuis octobre dernier, la boulangerie Alix est certifiée biologique suite à l'obtention du label Qualité France. La farine "bio" provient d'un moulin avec meule de pierre à l'ancienne. Grâce à la préservation du germe de blé, le produit est de meilleure qualité. Plus épaisse, la farine "bio" est aussi plus goûteuse et se conserve plus longtemps.

1614, avenue Roger Salengro

Tél. : 01 47 50 50 41.

Ouvert du lundi au vendredi, de 7 h à 20 h, le samedi, de 7 h à 15 h.

> Nouveau : boulangerie-pâtisserie Suard

La boulangerie située au 35, rue de Jouy, a changé de propriétaire depuis le 1^{er} août 2009. La boulangerie-pâtisserie Suard est ouverte du mardi au samedi de 7 h à 20 h et le dimanche de 7 h à 19 h.

> Installation du notaire : précision

Maître Luc Thomas vous reçoit dans son office notarial au 855, avenue Roger Salengro (accessible aussi depuis le 8, rue de la Fontaine Henri IV).

> Formation pour les auto-entrepreneurs du 92

Afin de satisfaire le besoin d'accompagnement des créateurs d'entreprises, une formation – payante – se déroule chaque mois dans une ville différente des Hauts-de-Seine.

Les prochaines sessions auront lieu les 22, 23, 29 et 30 janvier 2010 à La Défense.

Pour en savoir plus, consultez le site Internet www.formation-entrepreneurs.com

> Eliya, spécialiste des services à la personne haut de gamme, recrute

Avec plus de 50 postes à pourvoir d'ici fin 2009 entre Paris et Versailles, Eliya, spécialiste des services à la personne haut de gamme, propose aujourd'hui de véritables professions à la fois exigeantes et valorisées : employés de maison, intendantes, gouvernantes, nourrices et animatrices auprès d'enfants.

Pour en savoir plus, consultez le site Internet www.eliya.fr

TVOFF UN COUPE VEILLE INTELLIGENT INVENTÉ PAR UN CHAVILLOIS !



Vous vous endormez devant la télévision restée allumée ? Après avoir tant insisté pour regarder un DVD, vos enfants sont partis vaquer à d'autres occupations sans éteindre le lecteur et l'écran ? Si ces situations vous sont familières, le système TVOFF est fait pour vous !

Coupe veille intelligent, TVOFF met hors tension votre téléviseur et tous ses périphériques lorsqu'ils ne sont plus utilisés. Simple d'installation, le boîtier se branche entre la prise secteur 220V et l'alimentation de votre télévision. Placez la diode lumineuse de façon visible de votre canapé ou de votre lit et TVOFF est prêt à fonctionner.

Un appareil simple à utiliser

Quant à l'utilisation de cet appareil, rien de plus simple ! Vous allumez votre télévision, vous changez de chaîne, vous réglez le volume, vous mettez en route votre lecteur DVD ou décodeur... À chaque pression sur l'une des touches de vos différentes télécommandes, TVOFF réactive la temporisation choisie (30, 60, 90 ou 120 mn). Un signal lumineux vous alerte dès que la fin de la temporisation est proche. S'il ne reçoit pas d'information de votre part (vous vous êtes endormi ou avez quitté la pièce), TVOFF éteint votre télévision et tous les appareils qui y sont branchés.

Économies sur votre facture d'électricité, durée de vie prolongée de vos écrans plasma ou LCD : TVOFF contribue également à la préservation de l'environnement.

Une invention chavilloise

Ce système simple et efficace est né il y a plus de 20 ans dans l'esprit de Tomy Riven, un Chavillois qui éteignait régulièrement la télévision de ses parents



endormis... Électronicien de métier, il a perfectionné son idée au fil des ans jusqu'à fabriquer plusieurs prototypes. En 2009, il dépose le brevet de son invention à l'Institut national de la propriété industrielle (INPI). "Être inventeur ressemble à un véritable parcours du combattant", confie Tomy Riven. "Il faut engager ses économies, du temps et être persévérant !"

Et le système TVOFF – fabriqué par une société française – rencontre un certain succès : en septembre dernier, Tomy Riven a reçu le prix du public lors d'un concours d'inventeurs de Châlons-en-Champagne. Prochaines étapes : trouver des partenaires (distributeurs et investisseurs) et participer au concours Lépine en mai 2010. "J'ai prévu de créer trois emplois en trois ans", annonce l'inventeur chavillois. Souhaitons-lui bonne chance ! ■

TVOFF est disponible sur le site Internet www.tv-off.fr au prix de 49,90 €



VŒUX DES COMMERÇANTS

L'Association des commerçants et artisans de Chaville – qui vous accueilleront pendant les fêtes de fin d'année dans leurs magasins parés de sapins décorés – vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2010.



LES MARCHÉS D'AUTOMNE DE CHAVILLE UN RENDEZ-VOUS RÉUSSI

Petits et grands, gastronomes et amateurs d'art se sont donnés rendez-vous les vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22 novembre derniers, aux abords de l'hôtel de ville, pour la 2^e édition des Marchés d'automne de Chaville, organisés par la mairie de Chaville.

À l'approche des fêtes de fin d'année, cet événement – plébiscité par les Chavilloises et Chavillois – était l'occasion de

venir découvrir et goûter les différentes spécialités culinaires de nos régions (foie gras, escargots, vins, miel, charcuterie...), mais aussi de rencontrer des artisans d'art (bijoux, jouets, toile de Jouy, porcelaine, etc.). Les plus petits n'avaient pas été oubliés : ils ont pu monter à bord du manège écologique ou bien encore profiter des animaux de la ferme qui avaient investi le parc de l'hôtel de ville.

De nombreuses animations étaient également organisées tout au long de ces trois jours : célébration du 1^{er} anniversaire de la plantation de l'arbre des droits de l'enfant, soirée œnologie proposée par l'association Vivre à Chaville, grande dégustation de produits régionaux, tombola pour l'arrivée du Beaujolais nouveau... Les Marchés d'automne, un rendez-vous désormais incontournable à Chaville! ■



SERVICE APRES-VENTE AGREE



ACDP

(Assistance Contrat Dépannage Pose)

- Dépannage
- Entretien de chauffage installation
- Dépannage de chaudière
- Entretien de chaudière

Service après-vente agréé constructeur,
partenaire dolce vita de gaz de france...
ACDP intervient de façon professionnelle
grâce à ses nombreuses années d'expérience...

SOCIETE ACDP

332 av R Salengro 92370 Chaville

Tél. 01.47.50.54.61

Acdp92@free.fr - <http://www.acdp-chauffage.com>

« Tout comme moi,
retrouvez le plaisir
d'entendre »



Prenez rendez-vous
avec votre audioprothésiste
en nous appelant au
01 47 09 80 09



Pierre Fleuriot – 2 avenue Gaston Boissier
(angle rue de Jouy) à CHAVILLE

Information produit sans engagement. Le port d'aides auditives est soumis à prescription médicale préalable.

DÉPÔTS SAUVAGES CESSEZ D'EMPOISONNER VOTRE ENVIRONNEMENT

Après avoir mené des campagnes d'information auprès de ses habitants les années précédentes, Arc de Seine s'est mobilisé cet automne contre les dépôts sauvages et a proposé des solutions pour permettre à tous de se débarrasser des objets qui encombrant: meubles, électroménager, ferrailles, gravats, déchets végétaux.

Chaque année, la Communauté d'agglomération ramasse les objets abandonnés par leurs propriétaires sur les trottoirs: en 2008, c'est près de 7400 tonnes d'encombrants qui ont été collectées par Arc de Seine, soit une augmentation de 25 % en un an. Les trois quarts de ces tonnages sont ramassés lors de la collecte mensuelle organisée dans les différentes villes d'Arc de Seine.

En dehors des jours de collecte prévus, Arc de Seine ramasse quotidiennement les tas sauvages - environ 38 - soit 2000 tonnes sur l'ensemble de son territoire. En effet, pour garantir la sécurité des riverains et protéger leurs déplacements en ville, la Communauté d'agglomération collecte aussi de manière non officielle, tous les jours, les encombrants abandonnés par les riverains en dehors des jours mensuels prévus.

Des paysages dégradés

La dégradation des paysages urbains et la dangerosité pour les passants constituent les conséquences les plus directes des dépôts sauvages. De plus, les produits toxiques (huiles de vidange, pots de peinture, produits phytosanitaires, piles...) qui y sont déposés peuvent entraîner un risque de contamina-



tion des milieux naturels et urbains. Par ailleurs, la disponibilité des équipes effectuant le ramassage des tas sauvages ramassés génère un coût pour la collectivité, loin d'être négligeable.

Des solutions offertes par Arc de Seine

Aujourd'hui, Arc de Seine met à la disposition de ses habitants des moyens pour se débarrasser des déchets. En

effet, la totalité des déchets ont désormais des filières de collecte: ordures ménagères par les jours de collectes hebdomadaires, emballages recyclables par la collecte sélective hebdomadaire, déchets verts par le compostage individuel ou les déchetteries fixes et mobiles, encombrants par la collecte mensuelle ou la Déchetterie mobile, toxiques en Déchetterie fixe...

Ma Déchetterie Mobile

Depuis 2008, Arc de Seine en collaboration avec le Syelom (syndicat Intercommunal pour l'élimination des ordures ménagères) propose à ses habitants un nouveau service de proximité destiné à leur faciliter la gestion des déchets. Ma Déchetterie Mobile est présente plus de 15 fois par mois sur le territoire et permet aux habitants de se débarrasser de tous leurs déchets. En six mois d'existence, les mardis, mercredis et samedis, avec plus de 3000 visites, 100 tonnes d'encombrants, 200 tonnes de gravats et 21 tonnes de déchets verts ont été collectées. ■

LUTTER CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES

Selon le principe du pollueur-payeur, "est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5^e classe le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter, en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave

de véhicule, soit des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule, si ce dépôt n'est pas effectué par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation." ■

EN PRATIQUE

Le service de Déchetterie mobile vous permet de déposer encombrants, déchets végétaux, ferrailles, gravats et déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E).

Lieux:

- Parking de la rue Jean Jaurès, les 1^{er} et 3^e samedi du mois, de 13 h à 17 h.
- 22 rue de Stalingrad. Tous les mardis du mois, de 13 h à 17 h.

L'ACTUALITÉ DE LA MAISON DE L'ENTREPRISE ET DE L'EMPLOI – ARC DE SEINE ENTREPRISES

> Comment devenir auto-entrepreneur ?

MARDI 15 DÉCEMBRE, DE 10 H À 12.

au Relais Sud (5, rue Georges Millandy à Meudon-la-Forêt).

Pour tout savoir sur le kit de l'auto-entrepreneur, inscrivez-vous à cette manifestation.

Rens.: 0 826 02 09 51 ou par mail

contact@arcdeSeine-entreprises.com

> La bourse de la reprise d'entreprise

Arc de Seine Entreprises vous propose un nouveau service en partenariat avec le CRA (Cédants et repreneurs d'affaire): une bourse de la reprise d'entreprise. L'objectif est de favoriser la cession et la transmission d'entreprise.

Rens.: 0826 02 09 51 ou par mail

contact@arcdeSeine-entreprises.com

Arc de Seine Entreprises – Mission Locale, 89, rue du Gouverneur Général Éboué à Issy-les-Moulineaux. Tél.: 0 826 02 09 51. Ouvert au public du lundi au vendredi, de 9 h à 13 h, et de 14 h à 17 h 30. www.arcdeSeine-entreprises.com

PRÉCISIONS DE LA SNL

Suite à la parution de l'article intitulé Les opérations qui bénéficient d'un financement communautaire en 2009 à Chaville, publié dans le Chaville Magazine n°76 de novembre 2009, l'association Solidarités nouvelles pour le logement (SNL) a souhaité apporter des précisions.

"Notre association avait en effet le projet d'acheter un pavillon à Chaville pour créer quatre nouveaux logements passerelles pour des familles en difficulté de notre ville: il s'agit d'accompagner ces familles le temps pour elles de retrouver une stabilité et d'accéder à un logement durable. La promesse d'achat était déjà signée, les subventions municipales et d'Arc de Seine déjà accordées

en octobre, respectivement de 30 098 € et 36 000 €. Hélas, durant l'été 2009, le Conseil général des Hauts-de-Seine a décidé de diminuer ou de supprimer les subventions accordées à plusieurs programmes immobiliers sociaux portés par certaines associations dont SNL 92, entraînant l'arrêt de ces projets dont les quatre destinés à Chaville.

Nous remercions vivement la commune de Chaville et la communauté d'Arc de Seine de nous avoir accordé leur confiance et nous déplorons ce refus tardif et imprévisible du Conseil général au regard des besoins énormes de logements qui existent dans notre département. Mais ce n'est que partie remise !" ■

CALENDRIER DE COLLECTE

Arc de Seine et votre ville s'associent pour vous donner la meilleure information possible sur la collecte des déchets. Découvrez dans ce numéro de décembre le calendrier de collecte des encombrants, des ordures ménagères et des ordures triées sélectivement.

À chaque déchet correspondent un jour et une date différente.

Cette année, attention à vos déchets d'équipements électriques

et électroniques. Ils ne seront plus ramassés en porte à porte en 2010.

Vous devrez les apporter en déchèteries fixes ou mobiles.

Infos

> Les permanences du conseiller Info-Energie



Venez rencontrer le conseiller Info-Energie d'Arc de Seine

Énergie. Il saura vous orienter et vous fournir des conseils personnalisés, neutres et gratuits. Il assure des permanences locales dans votre commune. Pour lui permettre de préparer votre entretien, prenez rendez-vous au 0 800 10 10 21.

Vous pouvez également lui adresser directement votre question par mail :

infoenergie@arcdeSeine-energie.fr

Les permanences du Conseiller Info-Energie ont été réadaptées.

ELLES ONT LIEU LE 2^e VENDREDI DE CHAQUE MOIS,

DE 8 H 30 À 12 H ET DE 13 H 30 À 17 H, À LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN (50, RUE ALEXIS MANEYROL).

Plus d'infos sur

www.arcdeSeine-energie.fr/particuliers

> La programmation de la Maison de la Nature

Ateliers du mercredi pour les 4-12 ans

Toutes les activités se font sur inscription au n° vert

 **0 800 10 10 21**

LE 16 DÉCEMBRE : La santé en mangeant

Difficile de grandir correctement, d'avoir des os solides ou de faire fonctionner son cerveau

sans une alimentation saine.

Nous verrons d'où viennent ces vieux adages, ainsi que les secrets des fameux "remèdes de grands-mères" et de certaines plantes aromatiques.

À noter :

la Maison de la Nature sera fermée du dimanche 20 décembre 2009

au mercredi 6 janvier 2010.

La Maison de la Nature est ouverte au public les mercredis, samedis et dimanches après-midi, de 14 h à 18 h.

Toutes les activités sont gratuites et réservées aux habitants d'Arc de Seine.

Pour tout renseignement et inscription, appelez-le n° vert 0 800 10 10 21.

Maison de la Nature

14, ruelle des Ménagères à Meudon

> Le Conservatoire de Chaville vous propose

Concert des ensembles, MARDI 15 DÉCEMBRE, À 20 H 30.

Venez écouter les élèves pour ce concert plein de belles surprises musicales !

Entrée libre

Atrium de Chaville

3, parvis Robert Schuman

Rens. : 01 41 15 96 60.

Pharmacie de garde

En décembre

Dimanche 20

Pharmacie Auger
91, Grande Rue à Sèvres

Vendredi 25

Pharmacie Barazi
1059, av. Roger Salengro à Chaville

Dimanche 27

Pharmacie Baum
95, rue des Bruyères à Sèvres

En janvier

Vendredi 1^{er}

Pharmacie Beraud-Lanoé
16, rue de Marnes à Ville-d'Avray

Dimanche 3

Pharmacie Brazeau-D'Alexis
29, rue de Jouy à Chaville

Dimanche 10

Pharmacie Dalifard
48, rue de Sèvres à Ville-d'Avray

Dimanche 17

Pharmacie Diaz & Gouhier
2025, av. Roger Salengro à Chaville

Dimanche 24

Pharmacie Fischer
2 bis, avenue de l'Europe.
Place de l'Eglise à Sèvres

Dimanche 31

Pharmacie Fleureau
18, rue Carnot à Chaville

Urgences

Pompiers: 18 ou 01 45 34 08 71.

Police secours: 17.

Commissariat de police (toute heure):
4, av. de l'Europe à Sèvres.
Tél.: 01 41 14 09 00.

Samu: 15 ou 01 47 10 70 10.

Samu social: 115.

Service de garde kinésithérapie

respiratoire: 0 820 820 603. Ce numéro fonctionne les samedis, dimanches et jours fériés de 9 h à 18 h et les vendredis et veilles de jours fériés de 12 h à 20 h (jusqu'au 15 mars). Médecins disponibles 7 jours/7 de 9 h à 23 h au 0 820 800 880.

Centre hospitalier des 4 Villes:

■ site de Sèvres: 141, Grande Rue.
Tél.: 01 41 14 75 15.

Urgences: 01 41 14 75 11 (24 h/24).

■ site de Saint-Cloud: 3, place Silly.
Tél.: 01 49 11 60 60.

Urgences: 01 49 11 60 42 (24 h/24).

Site Internet: www.ch-4villes.fr

Centre anti-poison: 01 40 05 48 48.

SOS dentaire: 01 47 78 78 34.

SOS Médecin: 01 47 07 77 77.

SOS Amitié: 01 46 21 31 31.

Urgences vétérinaires 24 h/24:
08 36 68 99 33.

Taxis chavillois: 01 49 07 07 07.

Ramassage des encombrants

4^e vendredi du mois: quartier Rive Droite, avenue Roger Salengro, rue de la Fontaine Henri IV, rue de Stalingrad, Villa Henri IV et Villa Médicis + rue Albert 1^{er}, cours du Général de Gaulle, rue des Blanchisseurs.

3^e vendredi du mois: Bas Chaville (côteau Rive gauche), rue de la Passerelle, rue du Gros Chêne, quartier Rive Gauche, parc Fourchon, rue de Jouy (jusqu'à la voie de chemin de fer), pavé de Meudon, rue Pasteur, rue Léon Gambetta

1^{er} lundi du mois: secteur de l'Ursine (sauf 1^{ère} partie de la rue de Jouy, pavé

de Meudon, rues Pasteur, Léon Gambetta, ruelle de l'Etang, impasse de la Prairie).

Le ramassage des encombrants (et branchages en fagots) a lieu entre 6 h et 18 h. Les objets (vieux meubles, appareils ménagers...) doivent être déposés sur le trottoir, la veille au soir.

Déchets toxiques

Tous les déchets toxiques (radio, batterie, engrais, peintures, insecticides, tubes néons...) peuvent être déposés au camion devant le marché, le 1^{er} dimanche du mois.

Pour en savoir plus:

Service Déchets/Propreté Arc de Seine (Chaville/Ville-d'Avray).

Tél.: 0 800 10 10 21 (appel gratuit).

Ma déchèterie mobile

Arc de seine a lancé depuis le mois de septembre un service de déchèterie mobile avec le Syelom (Syndicat mixte des Hauts-de-Seine pour l'élimination des ordures ménagères).

Voir page 25, rubrique "Arc de Seine".

Vos questions sur le handicap:

01 41 15 96 20

Pour tous renseignements sur les dispositifs destinés aux personnes porteuses d'un handicap, contactez le CCAS au 01 41 15 96 20 (les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17h30 et les mardis, de 13h30 à 19h30 – jusqu'à 17h30 pendant les vacances scolaires).

Nouvelle psychologue

M^{me} Dominique Feldman, psychologue clinicienne et psychothérapeute, est installée au 2137, avenue Roger Salengro. Elle reçoit sur rendez-vous pour des entretiens individuels, des bilans intellectuels (tests de QI, etc.), de la thérapie brève (hypnose, PNL), de l'aide à la parentalité.
Tél.: 06 62 30 97 92.

Directeur de la publication: Jean-Jacques Guillet / Directeur adjoint de la publication: Patrick Gauchet / Rédacteur en chef: Carol Bücher / Rédactrice en chef adjointe: Stéphanie Riet / Rédaction: Carol Bücher, Anna Paspire, Stéphanie Riet et Sarah Ulf / Photos: Carol Bücher, Philippe Dobrowolska, Anna Paspire, Stéphanie Riet et Sarah Ulf / Conception graphique et artistique: Hermès Communication Tél.: 01 40 80 22 40 / Impression: Le Réveil de la Marne (imprimeur certifié Imprim'vert) / Tirage 10 000 ex. Dépôt légal: 4^e trimestre 2009. ISSN: 1269-231X. Prochaine publication: février 2010. Photo de couverture © Godfer - Fotolia.com / Régie publicitaire: la Ville a mandaté la société CMP afin de prendre en charge la publicité du magazine. Vous pouvez réserver des encarts publicitaires en contactant M. Sébastien Cadilhac au 01 64 62 61 52 ou 06 87 55 08 32. Contact: Pour tous renseignements ou suggestions, contactez le service Communication au 01 41 15 47 40, par fax au 01 41 15 47 15 ou par mail: service.communication@ville-chaville.fr. Mairie de Chaville 1456, avenue Roger Salengro 92 370 Chaville.

En bref

> **Inscription sur les listes électorales**

Les prochaines élections régionales auront lieu les 14 et 21 mars 2010.

Pour pouvoir voter, vous avez

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2009 pour vous inscrire sur les listes électorales.

Rens. : 01 41 15 40 00.

> **L'actualité du Conseil municipal**

La prochaine séance aura lieu

le **VENDREDI 18 DÉCEMBRE 2009, À 20 H.**

DANS LES SALONS DE L'HÔTEL DE VILLE.

Retrouvez l'ordre du jour du Conseil municipal du vendredi 18 décembre sur le site Internet (rubrique "Vie municipale")

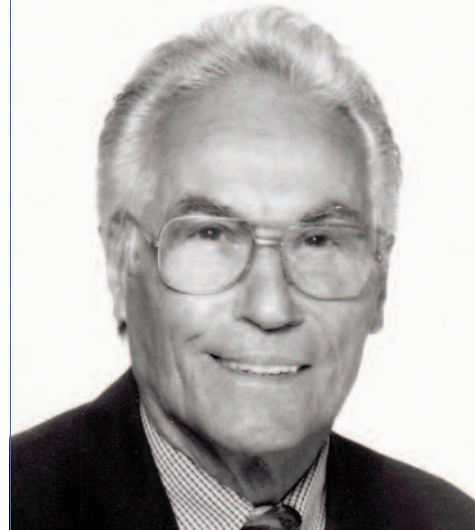
➔ www.ville-chaville.fr

> **Hommage à Philippe Wilm**

De nombreux Chavillois ont tenu à rendre hommage à Philippe Wilm, gérant du café-tabac de la Paix depuis 14 ans, dont les obsèques ont été célébrées le 15 octobre en l'église Notre-Dame de Lourdes. M^{me} Wilm, ses enfants et petits-enfants les remercient chaleureusement pour leurs témoignages de sympathie et de soutien.

**COMMÉMORATION
DU 11 NOVEMBRE**

Mercredi 11 novembre dernier était célébré le 91^e anniversaire de l'Armistice 1914-1918, en présence de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, de François-Marie Pailler, maire adjoint délégué aux Manifestations patriotiques, de Claude Labille, conseiller municipal délégué aux Anciens combattants, de représentants du Comité d'Entente des Anciens Combattants "Henri Arnold", de l'ACPG-CATM et de l'UNC. Une délégation officielle du Conseil de Barnet, assistait également à cette cérémonie. ■

**ALBERT PESTRE NOUS A QUITTÉS**

Né en 1924 en Algérie, Albert Pestre entre dans la Résistance en 1941. En 1943, il est reçu à l'école de l'Air de Marrakech, puis il poursuit sa formation aux États-Unis. Ses différentes affectations le mèneront en Indochine, aux États-Unis et en France où il entre à l'École de Guerre, puis en Algérie. Albert Pestre commande ensuite la base d'Évreux puis devient auditeur de l'Institut des Hautes Études de la Défense Nationale. Lorsqu'il quitte le service actif, il est général de division, Commandeur de la Légion d'Honneur, récipiendaire de la Croix de Guerre 1939-1945 (obtenu à 19 ans pour ses actes de résistance) et de la Croix de Guerre des TOE.

Mais Albert Pestre ne peut rester inactif. Il met son dynamisme et ses qualités de meneur d'homme au service du Rotary Club de Chaville en 1984. Sa forte personnalité a marqué le club dont il était le président fondateur. Il participe alors activement au développement du Club.

Marié à Rose-Anne, Albert Pestre avait trois enfants. Il était apprécié de tous pour sa rigueur, ses qualités morales et sa chaleur humaine.

LES NOCES D'OR DE M. ET M^{ME} PINET

Devant leur famille et amis venus nombreux, Gilbert et Mauricette Pinet, installés à Chaville depuis 1964, ont fêté leurs 50 ans de mariage, le 31 octobre dernier. Des noces d'or célébrées par Jean-Jacques Guillet, en présence de Christophe Tampon-Lajarriette, maire adjoint.

État civil juillet-septembre 2009**Naissances**

Benjamin Aubet, Chloé Barbosa, Romane Brouard, Ambre Capdeville-Gallibour, Apolline Cheval, Noah Colin, Etienne Cordier, Clara Cosmo-Alves Pinheiro, Marwann Dhuez, Noham Dubos, Eléonore Dufrenne, Emma Dulaurier, Louna Durhone, Jules Evrard, Shahina Finet, Flavien Foubert, Nelson Garcia, Corwin Geslin-Perez, Mya Glacet-Jamault, Sophie Gloria, Kally Lamamy, Zoé le Bourdec, Adeline Lienard, Naëlle Mercier, Ciara Myrtil-Jean, Modeste-Régis Obe Mballa, Loana Oliveira Alves, Manoa Oudin, Yasmine

Ovazza, Anaïs Peyrard, Gianni Renou, Chloé Robert, Ava Rougerie, Edouard Royer de Véricourt, Yannis Salmi, Léonie Schuld, Chris-Emmanuel Titi, Annamaie Trucas-Halsana, Harshita Vempati

Mariages

Miguel Nieto et Nelly Huguet, Frédéric Fauvet et Carole Ribager, Hugues Ehouman et Sylvie Landmann, Philippe Tourneux et Marie-Laure Colombier, Henri Cohen et Noa Choucrer

Décès

Yvonne Guilbert, Hubert Rousseau, Colette le Roux, Philippe Wilm, Pierre Soullignac, Françoise Ecker, Pierre Leau

VŒUX 2010

Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, présentera ses vœux aux Chavillois.

le samedi 16 janvier 2010, à 15 h, à l'Atrium.

aux acteurs économiques de la Ville.

le mardi 26 janvier 2010, à 20 h, dans les salons de l'hôtel de ville. Les indépendants et professions libérales sont invités à s'inscrire auprès de Nelly George au 01 41 15 40 23

ou par mail n.george@ville-chaville.fr

Les vœux du député aux habitants de la circonscription auront lieu le samedi 30 janvier 2010, à 11 h, au SEL de Sèvres (47, Grande Rue).

Groupe Agir ensemble

PLUS D'IMPÔTS, MOINS DE SOCIAL ...

À Chaville augmentation d'impôts de 18 % semble maintenant rimer avec hausse des tarifs des prestations sociales.

La facture est lourde pour les familles chavilloises qui voient les prix de leurs prestations municipales s'accroître entre 3 et 10 % : +3% pour la restauration scolaire, +4,5 % pour les prestations concernant les centres de loisirs des enfants, +7,8 % pour l'école des sports,.... Et ce n'est sans doute pas fini. Dans le tiré à part du dernier Chaville Magazine sur les impôts locaux, la Municipalité semble regretter que les recettes provenant des utilisateurs ne couvrent qu'une part trop faible des charges. Mais, la Mairie n'est pas une entreprise. Lorsque les prestations municipales concernent des domaines sociaux de base utilisées par toutes les familles et leurs enfants, comme ceux évoqués ci-dessus, il est normal que la collectivité dans sa fonction sociale en prenne en charge une part significative, avant modulation des tarifs par la carte famille.

De plus, la Municipalité vient de restreindre les modalités d'utilisation de la carte famille. Auparavant elle permettait de pratiquer un sport et une activité culturelle. Depuis la rentrée de septembre 2009, la carte famille ne prend plus en charge qu'un seul type d'activité.

Pendant ce temps, la Mairie ne compte pas les dépenses quand il s'agit de lancer des États Généraux dont l'utilité n'est pas manifeste, de réaliser des études superfétatoires sur le Centre-ville ou de communiquer de façon unilatérale.

Mais la priorité de la nouvelle municipalité n'est pas la solidarité sociale. Quelques questions à ce propos :

Quelle est la position de la mairie concernant la défense du service public de proximité alors que les bureaux de la Sécurité sociale vont être supprimés à Chaville et que la qualité de la poste chavilloise laisse à désirer ?

Quelle est son attitude par rapport au fait, que nous avons déjà mentionné, que l'immeuble de 50 logements des Sinoplies, avenue Salengro à côté du central téléphonique, est toujours inoccupé ?

Comment expliquer que le département des Hauts de Seine, le plus riche de France, renâcle à financer sa part dans des petits projets chavillois de logements très sociaux portés par des associations locales ?

Pourquoi l'Office Public Foncier des Hauts de Seine qui a acheté récemment le 28 rue Carnot a préféré le rendre inhabitable, en faisant des trous dans la toiture pour éviter les squats, plutôt que le louer de façon précaire ?

Dans ce contexte, nous souhaitons une année 2010 plus solidaire à tous les chavillois.

Jean Levain, Catherine Griveau, Jacques Rivier, Nelly Florent, Thierry Besançon.

Mail: agirpourchaville@gmail.com ; Site internet: www.agirpourchaville.fr

Groupe Parti socialiste

NOS SERVICES PUBLICS LOCAUX SONT MENACÉS.

Alors que la décentralisation a représenté une conquête démocratique décisive et positive pour notre pays, pour les collectivités territoriales et pour les citoyens, le gouvernement veut imposer des lois de recentralisation qui vont mettre en danger l'action des communes, des départements et des régions pour notre éducation, notre santé, nos transports publics, nos emplois et notre aide sociale.

Les collectivités territoriales sont mieux gérées avec une dette 10 fois moins importante que celle de l'État alors qu'elles assurent plus de 70 % de l'investissement public.

La décentralisation, c'est la démocratie locale au service des citoyens.

Il faut une réforme territoriale pour l'améliorer, pas pour l'annihiler.

Le gouvernement veut faire croire que ces lois permettront de réduire le coût des collectivités pour les Français. C'est l'inverse qui se produira.

Les modalités projetées de suppression de la taxe professionnelle et les mesures fiscales prévues auraient pour conséquence de transférer une part importante des impôts locaux des entreprises vers les ménages et un affaiblissement des services publics locaux. Cette suppression non compensée représente une aggravation inacceptable.

Avec la disparition de ce qu'on appelle « la clause de compétence générale » pour les départements et les régions, ces collectivités ne pourraient plus soutenir les associations locales, sportives, culturelles, en obligeant les communes à le faire seules.

Tout le tissu associatif serait remis en cause.

Ces lois comportent en outre une grave manipulation électorale avec un changement du mode de scrutin destiné à avantager la droite : l'équité électorale n'est pas au rendez-vous. Partout en Europe, les régions et les métropoles se renforcent pour gérer le développement économique, pour organiser les transports et pour assurer le développement durable des territoires.

C'est cela la modernité.

Le PS propose une réforme alternative, fondée sur une triple exigence : consolider la décentralisation, approfondir la démocratie et rétablir la justice et l'égalité territoriale.

Jocelyne Quoniam, Yannick Avelino, conseillers municipaux

Tel: 01 47 50 50 96 (Parti Socialiste – Section de Chaville – BP 20)

Mail: ps.chaville@laposte.net - Site internet: <http://chaville.parti-socialiste.fr>

Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal et à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale dans le bulletin d'information municipale diffusé par la Commune. Ce droit s'exerce pour tous les groupes constitués officiellement et pour les élus ne pouvant constituer un groupe mais ayant conduit une liste présente au deuxième tour des dernières élections municipales. Les modalités de ce droit d'expression s'expriment de la façon suivante : l'espace réservé à l'expression de ces élus est ouvert dans chaque numéro

VOUS AVEZ DIT SOLIDARITÉ !

Solidarité a été l'un des maîtres mots de cette année 2009. Entre la crise économique, la grippe A, l'hiver arrive et c'est la saison la plus difficile à vivre pour les démunis.

Il nous semble que c'est une des bonnes raisons pour prêter un peu plus attention aux personnes que nous côtoyons ou non, en tout cas celles qui ressentent ce sentiment de solidarité si dur à porter.

Un des thèmes des États Généraux est « Faire de Chaville une ville solidaire ».

Les participants à cet atelier ont fait plusieurs propositions dans ce sens.

C'est bien que de nombreuses personnes se sentent motivées à être solidaires mais de nombreuses actions peuvent être réalisées avec peu de moyens il suffit de le vouloir.

Cela passe tout d'abord par moins d'égoïsme et plus d'attention aux autres.

Tout le monde connaît dans son entourage une personne âgée ou de santé fragile qui a besoin d'aide, un jeune qui ne sait pas de quoi son avenir sera fait.

Personne ne nous empêche de leur tendre la main, de partager, de les aider et pour cela il n'y a pas besoin de loi, de décret ou bien que sais-je encore.

Il suffit de ne pas fermer les yeux, d'un peu de bon sens et d'envie.

Et quel merci peut-on déceler dans le regard de l'autre et quelle fierté peut-on trouver dans un tel comportement !

Des actions sont menées ponctuellement par la municipalité comme la semaine bleue ou le stade en fête. C'est très bien, mais ces actions doivent perdurer tout au long de l'année.

La solidarité peut aussi s'exercer dans des domaines comme la culture et les loisirs.

Lors de la dernière réunion de la commission sports loisirs culture animation et vie associative nous avons notamment demandé à ce que la salle Robert Hossein de l'Atrium soit équipée pour les malentendants et que les escaliers latéraux soient équipés de rampes pour les personnes qui ont des difficultés en matière d'équilibre.

Cette demande a été réitérée lors du conseil municipal du 22 octobre et a été acceptée.

L'année prochaine la taxe professionnelle sera supprimée. Certes elle sera remplacée, transparente pour les budgets communaux nous dit-on grâce à une compensation de l'état. Cela se passera certainement comme cela en 2010, mais qu'en sera t'il les années suivantes ?

Nous venons de recevoir ces jours-ci nos impôts avec l'augmentation que nous savons. Nous souhaitons que la suppression de la TP et que la réforme des institutions ne nous entraîne pas dans une nouvelle augmentation en 2010. Nous y veillerons.

Malgré la conjoncture gardons le moral.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Hubert Panissal
Chaville Démocrate
<http://www.chaville-democrate.fr>

N'EN DÉPLAISE AUX ESPRITS CHAGRINS

Cette fin d'année et le début de l'année nouvelle marquent, nous l'espérons, la fin d'une crise qui a été très dure pour le monde entier. Rien ne sera plus comme avant et il y a lieu de se poser maintenant les bonnes questions, et dans le bon ordre :

« Nous voulons ! » A cette phrase qui nous est si souvent assénée, dans tous les domaines et sur tous les tons, il n'y a pas lieu de répondre « oui vous l'aurez » ou « peut-être... ». Nous devons plutôt nous poser la question « pouvons nous le faire avec les moyens dont nous disposons ? » la réponse sera en conséquence. À nous de savoir expliquer nos raisons en sachant que nous avons en face de nous des personnes raisonnables et responsables.

Il y aura lieu aussi de distinguer entre les besoins exprimés qui ont un caractère quasi individuel et ceux de la collectivité, sans se laisser impressionner par les sirènes grinçantes qui ne sont que l'expression d'égoïsmes mal dissimulés... ou d'ambitions politiques et électorales déplacées.

Nous devons aussi avoir le réflexe d'utilisation d'outils dont nous n'avons pas ou peu l'habitude ou nous appuyer sur des partenaires encore méconnus ou peu utilisés.

Tout cela sera un défi mais nous avons deux énormes atouts : l'équipe municipale est unie et chacun d'entre nous apporte une pierre indispensable à l'édifice.

Nous pouvons compter sur les services municipaux, prêts au service de tous dans des conditions très souvent difficiles.

En cela nous ne les remercierons jamais assez.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Hélène Prouteau
Présidente du groupe Union pour Chaville au conseil municipal
et tous les membres du groupe.
www.chaville.org

du bulletin d'information ; l'espace est spécialement dédié à ces élus ; l'espace et la mise en page sont identiques pour chaque groupe politique ou conseiller répondant aux critères ci-dessus : il représente 2000 signes et espaces ; le texte doit être signé par le président du groupe ou un membre du groupe désigné par celui-ci ; le contenu du texte ne doit pas porter atteinte aux personnes, aux bonnes mœurs, etc. ; le Maire, en qualité de directeur de la publication, peut demander l'annulation, la correction, la réduction d'un texte émis par un groupe ; aucune image ou photographie n'est admise ; la Municipalité peut se réserver un droit de réponse.

AGENDA

N° 77
DÉCEMBRE 2009
JANVIER 2010

En décembre

- > MARDI 15 À 20 H 30
Cercle de lecture "Le lézard lisant" → Bibliothèque
- > MERCREDI 16 À 17 H
Exposition sur "L'univers des enfants" Accueil de loisirs → Ferdinand Buisson
- > VENDREDI 18 À 20 H
Conseil municipal → Hôtel de ville

En janvier

- > DU MERCREDI 6 AU DIMANCHE 24
Exposition d'Antoine Agoudjian : Les Yeux brûlants → Atrium
- > VENDREDI 8 À 20 H 45
Théâtre : *Hors piste* → Atrium
- > SAMEDI 9 DE 14 H 30 À 1 H
Sonor Fest → MJC de la Vallée
- > SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 DE 9 H À 13 H
Galette des rois → Marché de Chaville
- > DIMANCHE 10 DE 9 H À 13 H
Marché des arts → Marché de Chaville
- > SAMEDI 16 À 15 H
Présentation des vœux du maire aux Chavillois → Atrium
- > MARDI 19 À 20 H 30
Parcours nocturne interactif proposé par Mafloré Passedouet → Bibliothèque
- > MERCREDI 20 À 20 H 45
Théâtre : *Le repas des fauves* → Atrium
- > SAMEDI 23 À 9 H
Réunion sur les Sections Internationales → Collège de Sèvres 1, rue Lecocq
- > SAMEDI 23 À 20 H 45
Danse : *8 Seasons* → Atrium
- > SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24
Exposition de Mafloré Passedouet : Arts et Technologies de l'Image → Atrium
- > MARDI 26 À 20 H
Présentation des vœux du maire aux acteurs économiques → Hôtel de ville
- > MARDI 26 À 20 H 30
Cercle de lecture : *Le lézard lisant* → Bibliothèque
- > JEUDI 28 À 20 H 45
Théâtre : *Le jour où Nina Simone a cessé de chanter* → Atrium
- > SAMEDI 30 À 11 H
Présentation des vœux du député → SEL - 47, Grande Rue à Sèvres
- > DIMANCHE 31 À 14 H 30
Grand loto de la Croix Bleue des Arméniens de France, section de Chaville → Atrium
- > DIMANCHE 31 À 15 H
Jeune public : *Trio pour un p'tit pois* → Atrium

